

Deux premiers accords conclus à Moscou



Le secrétaire du parti communiste, M. Léonide Brejnev, et le président Richard Nixon entament leur premier tête-à-tête au Kremlin.

MOSCOU (AFP, PA, Reuter) — Au deuxième jour de la visite du président Nixon, les Etats-Unis et l'URSS doivent conclure, aujourd'hui, deux accords relatifs à la protection de l'environnement et la coopération scientifique dans le domaine médical.

Ces accords, selon une source américaine bien informée, portent plus précisément sur la collaboration dans la lutte contre la pollution de l'air et la coopération dans la recherche sur le cancer et les maladies du cœur.

M. Nixon et M. Léonide Brejnev, secrétaire du parti communiste soviétique, ont inauguré, ce matin, dans la salle Catherine, au Kremlin, la pre-

mière réunion au sommet d'une semaine qui, selon le vœu du président des Etats-Unis, "apportera peut-être la preuve que l'ère de la négociation entre les deux nations les plus puissantes au monde a commencé".

Les participants

Le président Nixon est accompagné de MM. William Rogers, secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, conseiller du président, Martin Hildebrand, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, Roland Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche et Jacob Beam, ambassadeur à Moscou.

Du côté soviétique, participent aux

discussions, outre M. Brejnev, MM. Nicolas Podgorny, président de l'URSS, Alexis Kossyguine, président du conseil, ainsi que plusieurs conseillers.

Une première réunion, d'une durée de deux heures, qui a eu lieu ce matin, s'est tenue dans une atmosphère à la fois cordiale et grave. Quelques rares photographes ont été admis pendant quelques minutes dans la salle. Pendant quatre jours, maintenant, jusqu'au 26 au soir, le sommet va se poursuivre à huis clos, éclairé de loin en loin par des comptes rendus officiels américains et soviétiques.

Voir ACCORDS, page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 23 mai 1972, 88e année, no 83, 76 pages, 8 cahiers

★ 15¢

AUJOURD'HUI



Geoffrion instructeur à Atlanta

Le célèbre ailier droit du Canadien effectue un retour dans la ligue Nationale de hockey à titre d'instructeur. Geoffrion dirigera la nouvelle concession d'Atlanta.

— page E 2

Les premières expériences au Nouveau-Québec

Par manque d'intérêt ou par délicatesse envers Ottawa, le gouvernement du Québec n'a guère cherché à sortir des sentiers battus pour comprendre les populations du Nouveau-Québec.

— page A 5



Une voiture classique de catégorie moyenne

La Chevrolet Caprice, une voiture sans "personnalité" mais aussi sans problème.

— page E 6

hebdo/
économie

- Ford forcée de retarder la livraison de ses modèles 73
- Le billet économique
- La vogue de la bicyclette surprend manufacturiers et détaillants
- L'aspect technique de l'aménagement de La Grande, à la Baie James.
- Le tout-terrain, un produit difficile à lancer.
- La relance du meuble québécois menacée par des problèmes d'approvisionnement.

cahier C

SOMMAIRE

Arts et spectacles : E 14, E 15
Bandes dessinées : A 8
Cinéma : E 15
Décès, naissances, etc. : H 5
Economie : C 1 à C 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : G 7
Horoscope : F 6
Informations étrangères : G 1
Informations nationales : A 2, B 1, F 1
La bonne table : F 2
L'auto : E 6 à E 8
Loisirs et récréation : A 8, A 9
"Mot-mystère" : H 1
Mots croisés : G 5
Petites annonces : G 2 à G 8, H 1 à H 4
Radio et télévision : E 15, E 16
Radio FM : E 15
Sports : E 1 à E 5, E 10, E 12, E 13
Vivre aujourd'hui : F 4 à F 7
Votre médecin : F 6

CSN: vote de scission

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC. — Si l'on donne suite au vote qui a été pris hier à Québec, le Québec comptera bientôt une nouvelle centrale syndicale. Celle-ci amputera d'autant les rangs de la Confédération des Syndicats nationaux.

Reunis hier, à huis clos, au Centre Mgr Marcoux de Québec, plus de 1.000 syndicalistes, de la CSN venant surtout des secteurs de la construction, de la métallurgie, du vêtement, du textile et des pâtes et papier, ont décidé, majoritairement, de sortir de la CSN, ou, croient-ils, "un nettoyage est impossible", l'intention de fonder une nouvelle centrale sous l'égide des trois membres majoritaires de l'exécutif de la CSN connus sous le nom des "trois D".

C'est par un vote, au scrutin secret, de 753 délégués en faveur d'une "nettoyage" au sein même de la CSN et seulement 15 pour le maintien du statu quo, que la décision a été prise.

Si l'on considère que cinq bulletins furent déclarés nuls, 1.044 personnes ont voté.

Ces gens venaient, surtout, de la région métropolitaine de Québec mais on comptait de fortes délégations de conseils centraux de Victoriaville, Haute-Rive, Saguenay, et notamment de Sherbrooke où est née la devise du nouveau mouvement: "c'est le début d'un temps nouveau".

La nouvelle centrale, si elle est effectivement fondée pourrait compter de 60.000 à 75.000 membres.

Le président de la Fédération nationale du vêtement, M. Jean-Noël Godin, a déclaré aux journalistes qu'elle n'en avait pas besoin de plus et qu'elle serait une centrale composée principalement de cols bleus.

C'est d'ailleurs la raison de la fondation de cette centrale, tel qu'exprimée par tous les délégués rencontrés au cours des discussions dans les corridors: les cols bleus, qui se considéraient les "vrais ouvriers", se sentent perdus au milieu des "intellectuels", soit les fonctionnaires, les enseignants, les journalistes et autres cols blancs.

Même parmi les nombreux participants qui ont voté contre la nouvelle

Voir CSN, page A 6

Parent: on devrait attendre le congrès

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC. — Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Raymond Parent, a répété hier soir que c'est au congrès de la Centrale, le 11 juin prochain, dans la vieille capitale, que les travailleurs devraient décider de l'avenir de la Centrale et que ceux qui auraient l'intention de former une nouvelle centrale doivent comprendre que si la chose est possible, elle n'est certainement pas dans l'intérêt de la classe ouvrière québécoise.

"Ce n'est pas la ligne du parti libéral ou de quelque autre parti qui prévaudra dans la CSN, a-t-il lancé de la chambre du motel Holiday Inn de Québec qui sert de quartier général au Front commun de la Fonction publique depuis déjà plusieurs semaines.

M. Parent n'a pas nié que les cols bleus ressentent un sérieux malaise au sein de la Centrale.

"Tout le monde en est conscient", dit-il.

Ce malaise serait dû à ce que les effectifs syndicaux n'ont pas augmenté depuis des années chez les cols bleus à cause de la pénurie d'emplois dans les secteurs primaires et secondaires.

Seuls ont augmenté les emplois dans les "Services" et dans le secteur tertiaire. Ce qui explique, dit-il, que le syndicalisme se soit développé à un rythme rapide chez les cols blancs

alors qu'il est demeuré stationnaire chez les cols bleus. De plus, les employés du secteur public et parapublic ont formé le Front commun, donné naissance à de nouvelles formules

Voir PARENT, page A 6

Cournoyer prêt à négocier

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, reprendrait ce soir les négociations avec les représentants du Front commun intersyndical du secteur public.

On ignore si les trois présidents des centrales, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, pourront participer à une telle rencontre qui aurait lieu dans un motel de Ste-Foy, dans la banlieue de Québec.

Le ministre de la Justice a été saisi, jeudi dernier, de demandes d'absences temporaires des prisonniers qui ont sollicité l'autorisation de quitter leurs cellules en vertu de la

Voir COURNOYER, page A 6

La Société nationale des Acadiens sera transformée

par Gilles GARIÉPY
envoyé spécial de LA PRESSE

FREDERICTON, N.B. — Le premier congrès des francophones du Nouveau-Brunswick a pris fin hier après-midi dans la confusion générale, mais les participants ont néanmoins pu exprimer assez clairement, au terme de trois jours de débat, leur volonté de voir se transformer radicalement la Société nationale des Acadiens, porte-parole traditionnel mais de plus en plus contesté des francophones des Maritimes.

Reuni hier soir à Fredericton, à l'issue du congrès, le Conseil d'administration de la SNA a décidé d'accepter sur-le-champ la responsabilité de mettre en oeuvre le processus de réforme qui conduira, avant le 31 mars 1973, à la

formation d'une nouvelle association provinciale des francophones.

Cette nouvelle association devra être beaucoup plus représentative des régions, des groupes d'âges, et des classes sociales composant la population française du N.-B. (250.000 personnes) que ne l'est l'actuelle SNA. Cette dernière ne compte plus que 500 membres se recrutant essentiellement au sein de l'élite politique financière et universitaire acadienne, concentrée au sud de la province.

La SNA continuait d'être reconnue et subventionnée par les gouvernements comme le porte-parole attitré des Acadiens.

Voir LA SOCIÉTÉ, page A 6

• autres informations — page A 2



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Plus de 200 pompiers et policiers ont été mobilisés la nuit dernière alors qu'un violent incendie a dévasté une douzaine de logements inhabités, rue Plessis, au nord du boul. Maisonneuve. Plusieurs centaines de personnes ont suivi le travail des pompiers pendant plus de trois heures.

"Ce doit être des jeunesses", dit une femme de la rue Plessis

par Lucien RIVARD

"Ce doit être des jeunesses qui ont mis le feu. Ils ont déjà mis le feu dans le parc ce soir".



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Mme Rose-Alba Drapeau habite jusqu'au 5 mars dernier dans l'un des logis détruits la nuit dernière. Ayant emménagé dans un immeuble voisin, elle a dû quitter son domicile par mesure de sécurité.

Mme Rose-Alba Drapeau, du 1625, rue Plessis, se porte continuellement la main au cœur quand elle parle. Elle avouera à plusieurs reprises qu'elle est cardiaque.

En dépit de son état de santé précaire, Mme Drapeau aura dû subir, au cours de la soirée d'hier, le déclenchement des incendiaires que l'on rencontre à chaque année, le jour de la Fête de la Reine.

"Est-ce qu'il y a danger que le feu se rende jusqu'ici?", demandera-t-elle à plusieurs reprises au reporter de LA PRESSE qui l'interrogeait.

Cette question, beaucoup de résidents de la rue Plessis, au nord du boul. Maisonneuve, se la posaient en fin de soirée, hier, alors qu'une épaisse fumée, poussée par un vent pourtant très léger, se rabattait sur tout le secteur tel l'épais brouillard des jours maussades d'automne.

Toutes ces braves personnes, qui ont dû veiller jusqu'aux petites heures ce matin, ont vécu toutes les péripéties de la longue lutte que les pompiers ont dû mener contre le principal brasier allumé hier.

200 pompiers

Repondant à une quatrième alerte, plus de 200 pompiers ont uni leurs efforts pour empêcher que les flammes ne dévorent tous les immeubles

de la rue, après avoir complètement dévasté une douzaine de logis, heureusement inhabités et voués au pic du démolisseur.

Mme Drapeau, plus que toute autre, avait de bonnes raisons de s'attrister. En effet, le 5 mars dernier, après avoir reçu un avis d'éviction, elle quittait le 1509a, rue Plessis, l'un des logements incendiés, pour aller s'installer dans un immeuble voisin.

Voir CE DOIT ÊTRE, page A 6
• autres informations — page A 3

meteo

Ensoleillé et chaud.

Demain: généralement ensoleillé.

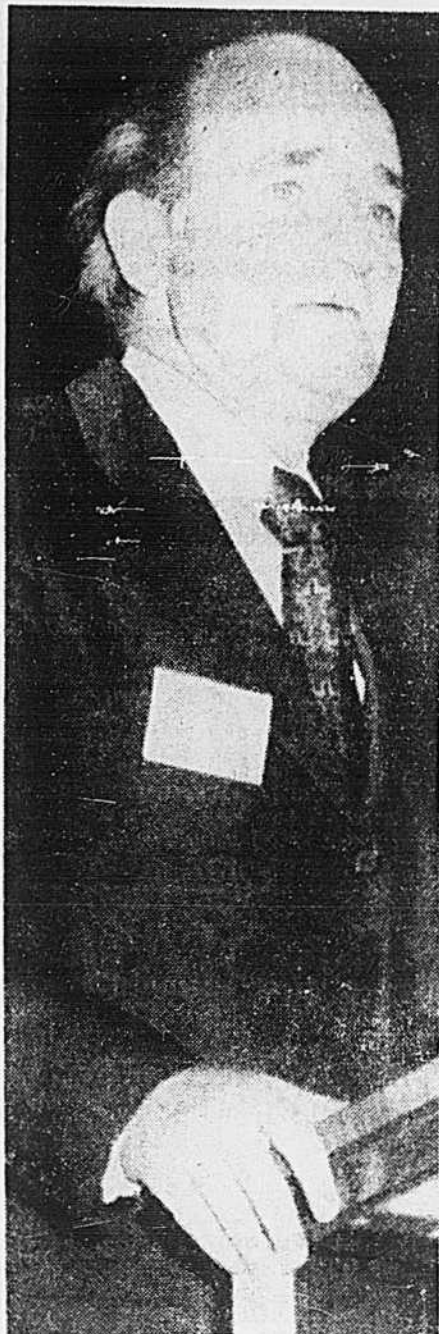
Max. 80° Min. 50° • Détails à la page A 6

Le congrès des francophones du Nouveau-Brunswick rejette l'idée de l'union des provinces maritimes

par Gilles GRIEPEY

envoyé spécial de LA PRESSE

FREDERICTON, N.-B. — Le congrès des francophones du Nouveau-Brunswick a confirmé, au cours du week-end, ce que plusieurs observateurs avaient noté ces mois derniers: les Acadiens de cette province se montrent de plus en plus hostiles à l'idée



Gérard Pelletier a invité les Acadiens à prendre leur place dans la francophonie mondiale.

de fusionner les trois provinces maritimes (N.-B., N.-Écosse, Ile-du-Prince-Édouard) en une seule province atlantique, idée dont la réalisation est pratiquement déjà commencée, du moins quant aux étapes préliminaires. Une résolution demandant au congrès de se prononcer formellement contre l'union des provinces maritimes a en effet été adoptée dimanche par 320 voix contre 49, 55 participants se déclarant indécis.

Cette résolution s'appuyait sur la présomption "qu'il ne soit pas possible d'obtenir de véritables garanties concernant les droits des francophones dans le domaine linguistique, scolaire et culturel", au sein de la future province unifiée, et que par ailleurs, il n'est "pas sûr que l'Union soit efficace sur le plan politico-économique".

Un revirement

Cette attitude contraste avec l'accord de principes que la commission d'étude formée par les trois gouvernements impliqués avait constaté dans la population acadienne, au cours d'un sondage scientifique effectué en 1969, après des 3.000 citoyens des Maritimes.

Ce sondage indiquait que 58 p. cent des francophones (comparativement à 65 p. cent des anglophones) se disaient prêts pour lors à voter en faveur de l'union totale des trois provinces en une seule.

La Société nationale des Acadiens, à l'époque, avait elle-même jugé le projet d'union acceptable, sous réserve que des garanties constitutionnelles protègent les droits des francophones.

A l'instar de la population acadienne, la SNA a changé d'attitude et s'effraie maintenant de constater que l'intégration des trois provinces réduirait encore l'importance collective de la minorité française devant le pouvoir politique. Les Acadiens et autres francophones forment de 35 à 40 p. cent de la population du Nouveau-Brunswick, mais ne seraient plus que de 15 à 20 p. cent de la population d'une province atlantique réunie.

L'annexion au Québec.

Durant le week-end, plusieurs autres résolutions ayant trait à la perspective de l'union des Maritimes ont été adoptées toutes par des votes écrasants: ces résolutions traduisent, pour l'essentiel, la détermination des francophones à être davantage renseignés sur toutes les implications de l'union et à examiner minutieusement le sort concret qui leur serait réservé dans une province atlantique intégrée. Elles expriment aussi la crainte que l'union ne soit "passée sous le nez" des gens avant qu'on ne demande formellement à la population de se prononcer.

Une résolution indique même qu'advenant l'Union, si les droits des francophones n'étaient pas suffisamment garantis, il conviendrait d'étudier la possibilité d'annexer les parties francophones du Nouveau-Brunswick au Québec. Cette résolution a été adoptée par 208 voix contre 83 (120 indécis). Une autre résolution, adoptée celle-là par 270 voix contre 103, réclame la tenue d'un référendum dans les régions francophones du nord de la province sur l'annexion au Québec, dans l'éventualité où le gouvernement du Nouveau-Brunswick adopterait le projet d'union des Maritimes.

Cet ensemble des résolutions exprime de façon éloquentes les interrogations qui ont cours présentement chez les Acadiens quant à leur avenir collectif à long terme.

A plus court terme, la plupart des résolutions adoptées réclament l'intensification du bilinguisme au Nouveau-Brunswick, tant au niveau des services fédéraux que provinciaux et municipaux; l'accroissement du rôle des francophones dans la fonction publique et la vie politique; une autonomie accrue, voire presque complète, du système scolaire francophone à l'intérieur du ministère de l'Éducation provincial; sur le plan économique, le Congrès réclame une "politique nouvelle et énergique de développement des régions du nord, et notamment la nationalisation de toutes les ressources naturelles de la province, l'encouragement systématique à la formule coopérative pour l'industrie autant que pour le logement et la consommation.

Manque de communications

En matière de communications, le Congrès a pris acte avec unanimité que tant en ce qui regarde la presse écrite que la radio et la télévision, les Acadiens n'arrivent pas à communiquer efficacement entre eux, la diffusion de l'Évangéline, seul quotidien francophone, étant beaucoup trop limitée, et la télévision produite à Moncton n'étant pas relayée dans les zones francophones du nord.

Sur le plan politique, les diverses résolutions ont montré que les participants n'étaient pas satisfaits de la place des Acadiens dans partis politiques actuels; une résolution fut adoptée demandant au Congrès de se prononcer carrément pour ou contre le nouveau Parti Acadien, mais on n'y a pas donné suite. Par ailleurs, le Congrès a donné son appui à la formule et au travail des groupes populaires tels le Cran, le Crase, le Crano, qui encadrent depuis quelques années les travailleurs dans des organisations passablement militantes.

Liaison Canada-Chine: le choix de la compagnie n'est pas encore fait

OTTAWA — Un haut-fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures a affirmé hier à Ottawa que le choix de la compagnie aérienne qui assurera une liaison entre le Canada et la Chine populaire n'a pas été arrêté contrairement à ce que déclarait une dépêche de l'AFP en provenance de Pékin, dimanche.

Selon cette dépêche, Air Canada devait assurer une telle ligne dès qu'un accord définitif sur les modalités d'intervention entre les deux gouvernements.

Les compagnies Air Canada et CP étaient toutes deux représentées aux rencontres de Pékin qui ont pris fin avec le retour de la délégation canadienne à Ottawa dimanche. La compagnie CP Air effectuait à l'heure actuelle de vols vers l'Orient et un porte-parole a déclaré que cette dernière devrait logiquement être choisie au moment de la signature d'une entente.

Déterminer les escalas

De son côté, un porte-parole Air Canada à Montréal a confirmé que le transporteur n'avait pas encore été désigné pour cette future route. Les discussions de ces derniers jours, a-t-il dit, ont porté sur des questions techniques comme détermination des escalas, Vancouver serait "selon toute probabilité" l'une d'elles.

Un accord sur les détails techniques, y compris les fréquences des communications, les dispositions d'atterrissage, est nécessaire parce que la Chine n'est pas membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale

dont le siège social est à Montréal. Formose a été exclue de l'agence spécialisée des Nations Unies au mois de novembre dernier à la suite de l'entrée de la Chine aux Nations Unies, mais Pékin n'a pas encore de

délégation à l'OACI. Des négociations techniques ne sont habituellement pas nécessaires lors de l'inauguration de nouvelles liaisons aériennes parce que les membres de l'OACI respectent les règlements de l'agence.

La crise découle de l'action combinée des chefs syndicaux et des séparatistes — Garneau

QUEBEC — Pour Raymond Garneau, ministre des Finances dans le cabinet Bourassa, la crise que connaît actuellement le Québec découle directement de l'action combinée des chefs syndicaux et de ceux qui promettent le séparatisme.

Selon le député de Jean-Talon, qui s'adressait à un groupe de ses électeurs hier soir, cette action combinée menace la stabilité politique, économique et sociale du Québec.

"Que ce soit des problèmes de relations de travail, de développement régional, d'investissements, de lan-

gue ou de constitution, on voit toujours les mêmes personnes sur les barricades de l'agitation et de la contestation: Michel Chartrand, René Lévesque, Charles Gagnon, Marcel Pepin, Pierre Vallières, Louis Laberge, François-Albert Angers, Jacques-Yvan Morin".

M. Garneau a ajouté que "l'avenir du Québec était prometteur, mais qu'il fallait bien se rendre compte que d'éternels frustrés tentent par tous les moyens de compromettre son développement, car pour eux il semble plus facile de pêcher en eaux troubles".

Les Péquistes de l'Outaouais s'opposent à la construction d'édifices fédéraux dans Hull

GATINEAU (PC) — L'assemblée régionale du Parti québécois de l'Ouest québécois a voté contre une politique du parti en appuyant un appel lancé par M. Pierre Vallières s'opposant aux investissements fédéraux à Hull.

La ville de Hull, avec une population d'environ 65.000 personnes, fait face à Ottawa, sur la rive nord de la rivière Outaouais, et le gouvernement fédéral a aménagé les locaux de certains ministères dans la ville francophone. Environ 8.000 fonctionnaires fédéraux vivent à Hull.

M. Vallières, auteur et ancien membre du Front de libération du Québec, a rallié au début de l'année les rangs du PQ.

"Les fédéralistes ne font qu'utiliser la population de Hull pour intégrer le Québec à leur système centralisateur", a déclaré M. Vallières à 45 délégués.

Pour sa part, M. Emmanuel Marcotte, candidat péquiste dans Hull il y a deux ans, a souligné que la politique du PQ était d'accepter ce qu'on donnait à la province.

"Ces édifices seront prêts à temps pour notre indépendance et comme Hull sera le centre administratif du futur marché commun Québec-Canada, la ville doit se développer en conséquence," a déclaré M. Marcotte.

Benson à Chypre et au Liban

BEYROUTH (AFP) — Venant de Nicosie, le ministre canadien de la Défense Nationale, M. Edgar J. Benson, est arrivé, hier, à Beyrouth pour une visite privée de 24 heures.

M. Benson a déclaré qu'il avait inspecté à Nicosie l'unité canadienne servant dans le cadre des forces des Nations Unies dans l'île.

M. Benson, qui a fait une courte visite à Chypre, a été reçu lundi par le président Makarios au palais présidentiel de Nicosie.



(Droits réservés)

Prêt à démarrer...

c'est

la période de rénovation domiciliaire!

- ★ Rajouts
- ★ Salles familiales
- ★ Cuisines
- ★ Salles de bains
- ★ Projets de rénovation

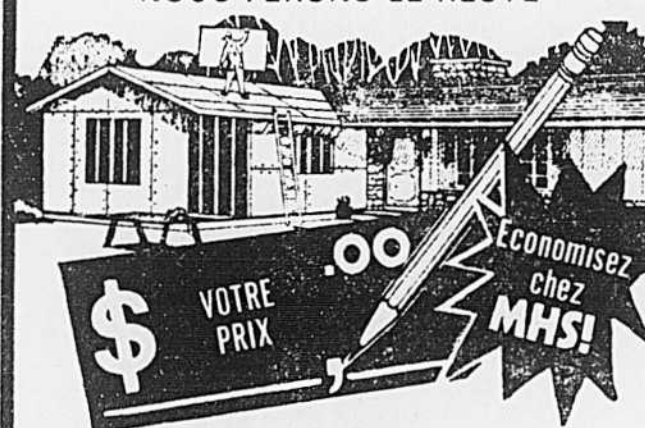


PROJETS!

Les spécialistes de MHS vous permettront de mieux apprécier la belle saison

GRATIS! ESTIMATIONS • CROQUIS • CONSEILS GRATUITS

Dites-nous ce que vous désirez et combien vous êtes disposé à payer pour un rajout à votre maison... NOUS FERONS LE RESTE



CARCASSE SEULEMENT \$13 à \$17 du pied carré

Un nouveau séjour, une nouvelle chambre, une nouvelle salle à manger... tout ce qui manque à votre foyer peut être rajouté. Votre maison sera de beaucoup plus confortable et vous n'aurez pas à déménager. Essayez — quelle autre solution vous permettrait d'avoir tous les avantages qu'offre votre maison en plus de l'espace supplémentaire dont vous avez besoin? MHS vous aidera à planifier et à prévoir les coûts de ce projet.

FINANCEMENT À PRIX MODIQUE
Jusqu'à 15 ans pour payer — Aucun acompte requis
1er paiement dans 6 mois

Le Service de Rénovation Métropolitain

482-0600

SALLES FAMILIALES

\$1095

Choisissez parmi notre vaste choix d'idées nouvelles et originales, tout compris installation électrique et appareils d'éclairage, isolation, conduites de chauffage, lambris, revêtement de sol, carreaux de plafond, rampes, disposition des rayonnages et finition complète.



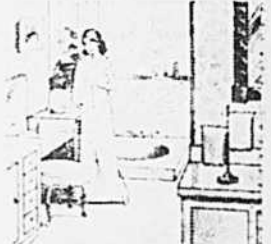
CUISINES

Des cuisines, comme les autres, peuvent redonner de la vie à votre foyer. Idées nouvelles, méthodes nouvelles, techniques nouvelles de décoration... vous trouverez tout chez MHS. Et nous serons ravis de vous proposer des prix très abordables.



SALLES DE BAINS

Les salles de bains n'ont jamais été aussi attrayantes. Nous offrons des accessoires, de la quincaillerie et des techniques de décoration qui vous enchanteront. Nous rénoverons les salles de bains et nous en construirons de nouvelles.



NOUS FAISONS TOUTES SORTES DE TRAVAUX DE RENOVATION!

Pour en savoir plus, appelez MHS. Nous serons ravis de vous proposer des prix très abordables.

Revêtement Alcan

ESTIMÉ GRATUIT 481-7983

- PORTE
- FENÊTRE
- REVÊTEMENT EN ALUMINIUM
- AUVENT • ABRI D'AUTO • TOIT

• Renovations de tous genres

• TERMES SI DESIRES • GARANTIE 20 ANS
• DANS UN RAYON 100 MILES DE MONTREAL

Centre d'aluminium de Montreal Ltée
4640 boul. Décarie, Montreal

Revêtement Alcan

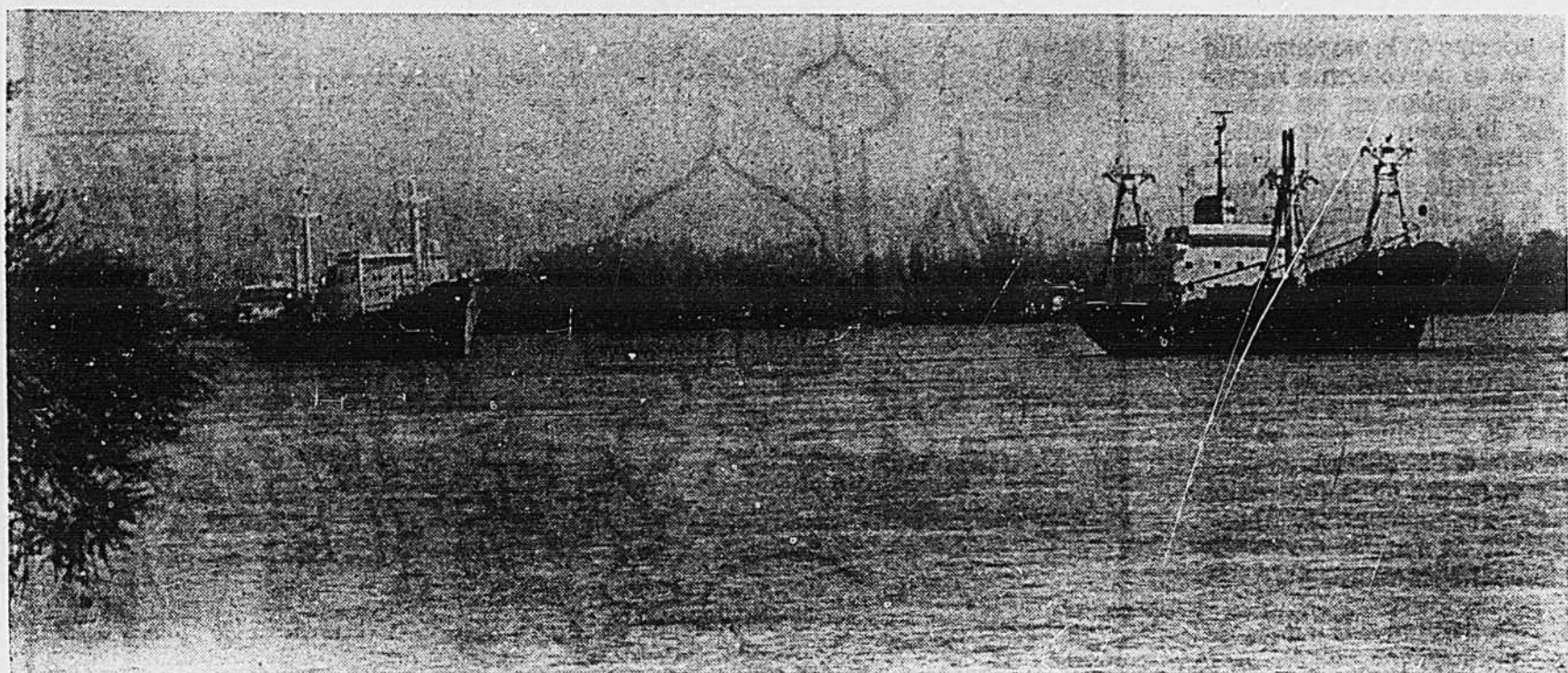


photo Michel Gravel, LA PRESSE

De nombreux navires sont paralysés dans le port de Montréal par suite du débrayage des débardeurs dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Le litige porte sur l'interprétation différente des parties d'une clause de la convention collective, ratifiée il y a deux mois. Les débardeurs ont débrayé, mardi, bravant même deux injonctions. Sur la photo, deux navires attendent la fin du différend à la hauteur de Lanaudière, sur le Saint-Laurent.

Les employeurs menacent de demander le retrait de l'accréditation des syndicats de débardeurs

L'Association des employeurs maritimes, représentant la partie patronale, pourrait demander le retrait des accréditations des syndicats de débardeurs de Montréal, Québec et Trois-Rivières si la grève qu'ils poursuivent n'est pas terminée d'ici le milieu de la semaine.

La grève, qui implique 3.400 membres de l'Association internationale des débardeurs, entraine hier dans sa deuxième semaine et continue de paralyser les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières. A Montréal, 50 navires sont immobilisés par la grève, tandis que

vingt attendent à Trois-Rivières et un à Québec.

L'Association des employeurs maritimes a déjà obtenu des injonctions ordonnant le retour au travail des débardeurs syndiqués mais ces derniers ont refusé d'obtempérer. Les dirigeants syndicaux doivent d'ailleurs comparaître en Cour au cours de la semaine afin d'expliquer leur refus de se conformer aux prescriptions de la Cour.

Un directeur de l'association patronale a déclaré hier: "Si cela ne donne pas de résultats et si la grève continue,

nous devons demander que soient retirées les accréditations syndicales."

Solution

Un directeur de transport maritime a, pour sa part, affirmé que la seule solution lui semblait une loi de retour au travail de la part d'Ottawa. Il a ajouté que certaines discussions avaient déjà eu lieu avec des représentants du gouvernement fédéral, mais que ces derniers hésitent à recommander l'adoption d'une loi spéciale, du moins avant que la grève ne se prolonge suffisamment pour les y forcer.

Les débardeurs ont débrayé pour protester contre l'application de nouvelles méthodes de travail contenues dans la convention collective ratifiée il y a un mois.

En échange d'un plan de pension qu'eux-mêmes qualifient d'un des meilleurs au monde, les débardeurs ont cédé le droit de travailler en 96 groupes de 16 hommes.

Cette formule de groupes devait être remplacée par un système d'affectation contesté à cause de la façon dont on l'applique.

De nombreux incendies marquent la fête de la Reine, à Montréal; plusieurs pompiers blessés

La fête de la Reine a été on ne peut plus "brûlante" encore une fois cette année alors que les incendiaires s'en sont donné à cœur joie, allumant de nombreux incendies dans des peuplées, des rebuts de toutes sortes et dans des immeubles désaffectés.

Plusieurs pompiers ont été blessés en combattant des incendies. Plusieurs familles demeurent sans abri par suite de ce déchaînement criminel.

Le pire incendie a été allumé, peu avant minuit hier soir, dans une série de logements récemment évacués et qui étaient voués à tomber sous peu sous le pic du démolisseur.

Les flammes ont complètement dévasté les logis portant les numéros civiques de 1565 à 1591 de la rue Plessis.

Cadavre calciné trouvé dans une maison de la rue Plessis

Les détectives de la Sûreté du poste no 4 poursuivent leur enquête à la suite de la découverte d'un cadavre calciné, la nuit dernière, au 1597, rue Plessis.

Le cadavre d'un homme d'un âge incertain a été retrouvé dans une maison contiguë à un immeuble incendié et où les pompiers ont eu à maîtriser un violent incendie.

Comme les flammes n'ont pas tou-

sis, au nord du boulevard de Maisonneuve.

Des dizaines de familles ont été évacuées par mesure de sécurité pendant que quatre alertes consécutives étaient sonnées, amenant sur les lieux plus de 200 pompiers et policiers qui se sont affairés sur les lieux pendant plus de trois heures.

Des centaines de badauds sont demeurés sur place pendant toute la nuit, bravant l'épaisse fumée qui se rabattait dans la rue et qui remontait jusqu'aux rues avoisinantes.

Une quinzaine de lances ont dû être utilisées par les pompiers pour maîtriser le brasier qui menaçait continuellement de s'étendre aux immeubles voisins.

Au moins six pompiers ont été blessés en combattant le sinistre, qui ne

fut finalement maîtrisé que peu avant 3h ce matin.

Un autre incendie qui a nécessité deux alertes a dévasté des logis abandonnés, rue Vinet, au sud de la rue Notre-Dame, peu avant 1h ce matin.

Personne n'a été blessé dans ce sinistre mais une fois de plus, les pompiers n'ont pas eu la tâche facile en raison de l'importance du brasier.

Pyromane appréhendé

D'autre part, la police de Verdun détient un présumé pyromane qui a été appréhendé à la suite de l'incendie de trois immeubles qui a laissé 15 familles sans abris, tôt ce matin.

Les flammes ont complètement dévasté les logements portant les numéros 54 à 70, rue Laffeur.

Les pompiers de LaSalle sont venus prêter main-forte à ceux de Verdun pour maîtriser ce sinistre qui n'a pas fait de blessés.

Plus tôt, hier, un autre incendie qui a nécessité deux alertes, a ravagé un immeuble commercial de trois étages, au 5635, rue Fullum.

Le sinistre, qui a débuté vers 3 h. 15 hier après-midi, a détruit les locaux abritant la compagnie "Stone Cabinet" et la "Sylvania Corporation".

L'été nous arrive sans crier gare; record de chaleur, dimanche

par Lucien RIVARD

Mme Blancherville qui était à nettoyer quelque coin sale; Mlle Lucie qui affichait sa nouvelle mini-jupe et Mme Tartempion, qui suait à grosses gouttes sous ses 291 livres de chair et d'os (surtout de chair) ne sont peut-être pas au courant mais un record de température a été atteint au cours de la journée de dimanche.

Un record de chaleur, il va sans dire.

Sirotant une citronnade glacée près de sa nouvelle piscine, Alcide Ouellet n'a pas eu l'honneur d'inscrire le record dans le grand livre de Dorval et, en son absence, c'est l'un de ses "complices", Jean-Guy Cantin, qui s'est chargé d'annoncer la nouvelle bonne ou mauvaise (selon que l'on aime ou déteste la chaleur).

Oui ma chère, le thermomètre s'est permis une petite escalade au cours du weekend et dimanche, il atteignait 82 degrés, ce qui ne s'était jamais vu à Dorval pour un 21 mai.

Le précédent record avait été établi en 1951 alors que le thermomètre (au mercure ou à l'alcool, selon que l'on demeure à Westmount ou rue Panet), s'était contenté de s'arrêter à 80 degrés.

Pas de printemps... Alcide Ouellet et Jean-Guy Cantin,

s'entendent au moins sur une chose: c'est qu'au Québec il n'y a que deux saisons, l'été et l'hiver.

En effet, le printemps, qui tardait à poindre à l'horizon, n'est jamais venu, comme cela se voit fréquemment chez nous.

A sa place, c'est l'été qui nous est tombé dessus d'un coup sec, sans crier gare. Alcide l'avait déjà pressenti la semaine dernière en annonçant "des surprises" pour le weekend. La grande surprise, c'était l'été, arrivé avant terme, par un autre de ces mauvais tours de la "Mère Nature".

Quoique précoce, l'accouchement s'est déroulé sans douleurs (si l'on veut bien exclure les multiples coups de soleil qui ont été semés ici et là).

Et c'est pas fini. En effet, les météorologues ne voient pas encore venir la fin de cette période de chaleur qui maintiendra le thermomètre à 80 degrés au cours des prochains jours.

Un petit système malicieux, s'amenant par la "porte d'en arrière", selon l'expression consacrée, tentera une percée sur la région métropolitaine mais il ne réussira apparemment pas. Seules les régions de la Côte Nord et du Bas du Fleuve seront vraisemblablement incommodées.

Et dire que dans seulement quelques mois ce sera l'hiver!...

Québec participera à la conférence des trois paliers de gouvernement

par Lise BLAIS

envoyée spéciale de LA PRESSE

QUÉBEC — Malgré la querelle qui oppose Québec et Ottawa sur la question des juridictions en matière de sécurité sociale, le gouvernement du Québec prendra part officiellement à la conférence tripartite municipale-provinciale-fédérale qui se tiendra en novembre à Toronto.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, à l'occasion du 35e congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités qui se déroule présentement dans la vieille capitale.

"J'ai confiance que cette consultation tripartite pourra se réaliser et je puis vous assurer que le gouvernement du Québec, conscient de l'impact et de l'importance d'une telle consultation, qui mettra en lumière les carences et les bienfaits de nos politiques en milieu urbain, approuve la tenue d'une telle consultation et qu'il y participera avec, évidemment, des représentants municipaux du Québec", a déclaré M. Tessier.

Le Québec est la première province canadienne à annoncer officiellement sa participation à ces assises.

On sait que la convocation de cette conférence — la première à réunir autour d'une même table les trois paliers de gouvernements au Canada — a été annoncée officiellement vendredi par le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. Ron Basford.

Cette réunion au sommet était réclamée depuis trois ans par la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

Pas d'intrusion

Interrogé à l'issue de sa causerie, le ministre Tessier a déclaré que le Québec "attend beaucoup" de cette rencontre, notamment au chapitre de la fiscalité, pour régler les problèmes les plus urgents des municipalités.

"Ces problèmes, dit-il, relèvent souvent d'une question d'argent et l'argent se trouve à Ottawa beaucoup plus qu'à Québec."

Parlant de la ligne de conduite qu'entend suivre le gouvernement du Québec au cours de cette rencontre, M. Tessier

a déclaré que le Québec est bien conscient de l'importance des interventions fédérales en milieu urbain mais qu'il ne permettra jamais que le Fédéral fasse de l'intrusion directement dans les municipalités.

"Si le Fédéral est prêt à mettre des centaines de millions à la disposition des municipalités, j'en serai très heureux", a dit le ministre, "mais cet argent devant être remis aux municipalités via les gouvernements provinciaux."

Chaos, duplication et perte d'énergie

Au cours de sa causerie, le ministre avait d'ailleurs souligné l'importance du respect des juridictions respectives dans les consultations municipales-provinciales-fédérales en déclarant que l'ensemble des interventions des trois paliers de gouvernement en milieu urbain donne souvent des résultats qui engendrent le chaos, la duplication et la perte d'énergie et de deniers.

Il devait conclure en disant que les conditions changeantes dans lesquelles évolue notre société et dans lesquelles se débattent les divers niveaux de gouvernements, et plus particulièrement les provinces et les municipalités, ont suffisamment bouleversé et perturbé la vie de tous les jours de tous les citoyens de nos centres urbains, pour rendre nécessaire et urgent cet examen du rôle et de la responsabilité de chaque niveau de gouvernement dans la réalisation d'une vie urbaine acceptable.

Les accidents font 107 morts au Canada

Le long cougè de la Fête de la Reine a été funeste à au moins 107 Canadiens qui ont perdu la vie de façon tragique au cours d'un week-end ensoleillé et chaud.

L'Ontario s'est accaparé la première place avec 34 morts violentes, dont 24 dans des accidents de la circulation.

On signale au moins 31 pertes de vie au Québec avec au moins 23 victimes de la route.

L'an dernier, 79 personnes avaient trouvé la mort au cours du même congé et, pour cette année, le Conseil canadien de la sécurité avait prédit 65 pertes de vie, ce qui se situe bien en-deçà de la triste réalité.

Au cours des dernières heures au Québec, la collision de deux automobiles a fait trois morts, dans la Montée Sainte-Julie, à l'intersection du rang Collette, à Sainte-Julie.

Deux des victimes ont succombé à leurs blessures sur les lieux de la tragédie survenue à 8 h. 15 hier soir. Une troisième personne succombait à l'hôpital, vers 3 h. ce matin.

La police signale également qu'une personne a été grièvement blessée dans l'impact et qu'elle demeure dans un état critique à l'hôpital.

L'identité des victimes n'avait pas encore été divulguée ce matin.

M. Lavril Marcell, 66 ans, a été tué peu avant 6 h. hier soir lorsqu'il a été renversé par une motocyclette, à l'intersection des rues Louis-Hémon et Bélanger, dans le nord de la métropole.

Maurice Samson, âgé de 19 ans, du 171, rue Court, à Granby, s'est tué vers 5 h. 15 hier après-midi quand sa motocyclette a dérapé et heurté un arbre en bordure de la route no 13.

Allan Stewart, 6 ans, du 12.055, rue Armand-Bombardier, à Montréal, s'est noyé hier après-midi, dans un étang formé par la fonte des neiges dans le parc Belle-Rivière, non loin de chez lui. Le frère et la sœur de la victime ont assisté impuissants à cette tragédie.

Accident de motoneige en Ontario

PICKERING, Ont. (PC) — C'est dans la municipalité de West Hill, près de Pickering, en Ontario, que l'on a signalé le premier accident de motoneige de l'été.

M. Stewart Carter, âgé de 31 ans, était à aider un ami à remiser sa motoneige dans un garage, en fin de semaine, quand en conduisant le véhicule, il a raté la porte ouverte pour aller donner violemment contre le mur de la maison.

La victime a été admise à l'hôpital de Scarborough, souffrant de fractures des jambes et de nombreuses coupures.

Usine détruite par un incendie, à Drummondville

DRUMMONDVILLE (PC) — Une usine de transformation de rebuts de métal appartenant à la compagnie Shaeffer de Drummondville a été détruite par un incendie, hier matin. Un homme a été blessé.

Un porte-parole du service des incendies a déclaré que les dégâts sont évalués à plus de \$500.000.

Quelques minutes après le début de l'incendie, plusieurs bonbonnes de gaz propane ont fait explosion sur le terrain de l'usine. A l'arrivée des pompiers, la plupart des entrepôts avaient été détruits.

Seul un homme qui regardait l'incendie a été blessé par des éclats de métal et conduit à l'hôpital. On ignore pour le moment les causes du sinistre.

ÉCOLE DE CONDUITE?

De préférence

LAUZON

Cet été, chez Berlitz

prix réduits

pour cours intensifs!

Pour renseignements appelez:

288-3111

Berlitz

Cours de langues vivantes d'un océan à l'autre

SERVICE DE TRADUCTION

2055 rue Peel 288-3111

50 Place Crémazie 387-2566

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE

6741, rue SAINT-HUBERT

HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: 9 h à 1 h

272-7611 • 7616

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal, Téléphone: 674-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations parues dans LA PRESSE sont réservés. "Coursier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 14007. Port de retour gratuit.

COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	874-6892
Petites annonces	874-6900
INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
PETITES ANNONCES	
Commandes	874-7111
du lundi au vendredi: 9 h à 5 h p.m.	
le samedi: 9 h à midi	
Pour changer ou annuler	874-7200
du lundi au vendredi: 9 h à 4 h 30 p.m.	
le samedi: 9 h à 1 h 30 a.m.	
PROMOTION	874-7100

VENTES DU JOURNAL	
Livraison à domicile	874-6911
du lundi au vendredi: 8 h à 6 h p.m.	
le samedi: 8 h à 5 h p.m.	
PUBLICITÉ	
Grandes annonces	
Télé-Presse, cahiers spéciaux	874-7306
Vacances/Voyages	874-7018
Carrières et professions	874-7029
Nominations	874-7026
RÉDACTION	
Le jour du lundi au vendredi	874-7061
Rédaction	874-7033
Éditorial	874-7018
Spot, Télé-Presse	874-7029
Finances	874-7016
Art et lettres	874-7014
Vie féminine	874-7023
Nuit (en tout temps)	874-7061
RESSOURCES HUMAINES	874-7383

Sommet Washington-Moscou

Le sommet Washington-Moscou a débuté, aujourd'hui même, dans la Salle Catherine, au Palais du Kremlin. Le président Nixon triomphe. Il a réussi là où ont échoué Eisenhower, Kennedy et Johnson. Sa tournée de huit jours en U.R.S.S. va se réaliser en dépit de l'escalade au Vietnam. Le voyage aurait vraiment l'air d'un tour de force si nombre de facteurs n'en démontraient la nécessité.

Les temps ont bien changé depuis l'incident du U-2 qui empêcha la visite du président Eisenhower à Moscou en 1960. En ce temps-là, l'idéologie avait le pas sur les intérêts économiques; aujourd'hui, les intérêts économiques passent avant l'idéologie. Comme dit le journaliste américain Max Frankel, la carotte économique a remplacé le bâton nucléaire.

Pourtant, la logomachie reste de rigueur au Moyen-Orient et en Indochine. Encore récemment, MM. Nixon, Rodgers et Laird déclaraient qu'ils prendraient toutes les mesures pour empêcher la livraison d'armes "communistes" à Hanoi, y compris le bombardement des voies ferrées transsibérienne et chinoise. Comment expliquer qu'en dépit de pareilles déclarations, le Kremlin n'ait pas jugé bon de contremander le sommet?

L'hebdomadaire londonien *The Economist* notait récemment que l'Union soviétique a plus à retirer que les Etats-Unis de "l'ère de négociations" inaugurée par le président Nixon. Aussi, Moscou a-t-il refusé de compromettre ses relations avec Washington à cause de l'impact créé par les récents coups de force au Vietnam. D'ailleurs, comme le souligne le *New York Times*, Washington aussi a beaucoup à gagner. Comme l'U.R.S.S., il désire un accord sur la limitation des armes stratégiques, l'élargissement des échanges commerciaux et une collaboration plus concrète dans le domaine de l'exploration spatiale.

Les intérêts politiques des deux puissances se précisent. L'U.R.S.S. tient visiblement plus à Berlin qu'à Hanoi, et, comme dit James Reston, rien ne compromettrait autant le pacte de Berlin qu'une confrontation au sujet du blocus de Haiphong. Voilà pourquoi les Russes ont évité de tomber dans le piège que constitue l'escalade provoquée par Hanoi. L'U.R.S.S. tient aussi à la conférence sur la sécurité européenne — conférence au terme de laquelle on pourra réduire les charges qu'entraîne le maintien de troupes en Europe.

L'U.R.S.S. veut également un accord nucléaire qui limiterait rigoureusement les défenses antimissiles des deux côtés et diminuerait le nombre de missiles à base terrestre et sous-marine. L'accord dont on rêve ne réduirait que le nombre, et non la qualité, des missiles. Il ne diminuerait pas non plus le nombre d'ogives nucléaires, mais on espère qu'il mènerait éventuellement à des pourparlers en vue de réduire, par mesure d'économie, l'accumulation d'armes nucléaires de part et d'autre.

*De son côté, le président Nixon voudrait

faire admettre le principe de la responsabilité des deux Grands en ce qui concerne l'agression des pays qu'ils alimentent en armes. Washington a sur le coeur les agressions (avec des armes russes) de la Syrie contre la Jordanie en 1970, de l'Inde au Pakistan oriental l'an dernier et du Nord-Vietnam contre le Sud cette année.

Mais le plus grand enjeu de la rencontre reste d'ordre économique. A cet égard, l'U.R.S.S. est sur le même pied que les U.S.A. Son expansion militaire et économique accroît son influence en même temps que l'urgence où elle se trouve de contenir ceux qu'elle approvisionne en armes. Par ailleurs, sa puissance industrielle engendre de la prospérité et stimule l'appétit de consommer, créant par le fait même le désir de s'initier davantage aux techniques industrielles et commerciales de l'Ouest.

On dit que, l'an dernier, l'U.R.S.S. — pour la première fois dans son histoire — a produit plus d'automobiles que de camions. C'est un bon signe pour les consommateurs soviétiques qui, comme de vulgaires capitalistes — ont bien envie, eux aussi, de l'auto familiale, de la télévision en couleur et de toutes sortes de gâteries.

Depuis près de 25 ans, les Soviétiques subissent la discrimination commerciale des Etats-Unis. Sans aller jusqu'à s'humilier pour obtenir un traitement équitable, les Russes veulent établir avec les Etats-Unis un programme d'exportation et d'importations similaire à celui déjà fixé avec le Japon, l'Allemagne fédérale, l'Angleterre et la France.

Une politique d'adoucissement est déjà en voie d'application. L'an dernier, le Congrès autorisait la Banque Export-Import à accorder à l'U.R.S.S. des crédits à plus longs termes et levait l'interdiction qui pesait sur l'importation de fourrures soviétiques aux Etats-Unis. Tout récemment, le président abrogeait le règlement — vieux de dix ans — voulant que 50 pour cent du blé des Etats-Unis destiné à l'U.R.S.S. soit transporté par des cargos américains.

Washington aussi entend tirer profit du sommet. Il se pourrait qu'au hasard des entretiens, M. Nixon jette les bases d'un programme d'investissements américains en Sibirie en vue de hâter l'extraction du gaz naturel, carburant qui — comme on sait — commence à faire défaut à son pays.

Compte tenu de tous ces intérêts, il se pourrait bien que le sommet de Moscou suscite, malgré tout, ce que Henry Kissinger définit comme "des relations nouvelles qui bénéficieraient à l'humanité tout entière, attendu qu'en cas de danger, il se trouverait plus de gens mutuellement impliqués dans des programmes conjoints et qui exerceraient ainsi une influence modératrice".

Comme on voit, les motivations économiques commencent à l'emporter sur les motivations politiques dans les relations Est-Ouest.

Jean PELLERIN



(Droits réservés)

L'option de M. Claude Morin

L'adhésion de M. Claude Morin au Parti Québécois ajoutera sûrement encore à la crédibilité de cette formation politique. Tous ceux qui ont eu l'occasion de frayer avec M. Morin, de le voir à l'oeuvre, reconnaissent la sincérité, la compétence et la droiture de l'homme. Ce dernier ne saurait perdre ces qualités parce qu'il passe dans un autre camp.

C'est un long cheminement qui a amené l'ex-conseiller des quatre derniers premiers ministres du Québec à opter pour la thèse de l'indépendance. Il a vécu de l'intérieur, pour ainsi dire, le problème des relations fédérales-provinciales. Il a été partie à la négociation avec Ottawa. Il en a connu les hauts et les bas depuis près de dix ans. Il a finalement tiré la conclusion que le Québec ne pouvait s'épanouir à l'intérieur du régime constitutionnel que nous connaissons depuis 1867.

Nous ne partageons pas cette conviction. Il reste qu'on doit reconnaître que le fédéralisme n'est pas facile à vivre. C'est un système où les tensions, les affrontements sont à peu près continus. Il peut difficilement en être autrement quand divers

niveaux de gouvernement exercent leur juridiction sur les mêmes citoyens.

Ces tensions, en soi, n'ont rien de malsain. Il faut toutefois que s'établisse un certain équilibre qui profite à l'ensemble des contribuables. C'est nous, à part quelques courtes périodes, notamment au début des années '60, cet équilibre n'a jamais vraiment existé. Ottawa a abusé, notamment, de son pouvoir illimité de dépenser, pour envahir les plates-bandes provinciales.

Le malaise est général. On ne peut le nier. Le gouvernement Bourassa lui-même le reconnaît. Le Premier ministre du Québec accusait récemment son homologue fédéral d'arrogance pour la façon dont il avait décidé de hausser les pensions de vieillesse sans consulter les autorités provinciales.

Tout espoir ne paraît pourtant pas perdu. Les voies de la négociation, en effet, restent ouvertes. Il serait prématuré de jeter la serviette dans l'arène avant d'avoir épuisé toutes les avenues de règlement.

Le fédéralisme, pour les Canadiens français, reste le défi le

plus fascinant qui soit. Il leur offre la possibilité d'imprimer leur marque sur la politique d'un pays vaste comme un continent. Il les invite continuellement au dépassement face à la concurrence de leurs compatriotes de langue anglaise. Renoncer à la confédération serait abdiquer des droits chèrement acquis, abandonner un système qui leur a permis de survivre et de développer leurs institutions sans avoir l'assurance, en contre-partie, que les bienfaits de l'indépendance pourraient compenser pour ces avantages perdus.

L'impatience peut sembler justifiée à d'aucuns. Les négociations en vue d'un nouveau pacte constitutionnel piétinent depuis des années. Mais l'impatience est rarement bonne conseillère. Et il faut toujours se demander si un fédéralisme, même imparfait, ne demeure pas préférable, du moins pour l'instant, à une fragile indépendance dont les plus optimistes ne prévoient pas qu'elle accroîtra la qualité de notre vie française, de nos initiatives économiques ou l'étendue de nos libertés individuelles.

Vincent PRINCE

ce que pense LE LECTEUR

Réponse à "Qui mérite d'être Québécois?"

M. Jean Pellerin,

A la lecture de votre billet du samedi 6 mai 1972, je suis surpris de voir que même avec toute cette poussée de cette masse qui enfin relève la tête et qui a compris quel était son avenir si elle continuait à être apathique comme dans le passé, vous puissiez avoir l'audace de poser une telle question "Qui mérite d'être Québécois?". Je fais partie de cette majorité silencieuse, mais je ne suis nullement désemparé face aux événements inusités, et de plus je ne suis ni séparatiste, ni socialiste, et je ne prône pas l'anarchie.

Tout ce que je demande, c'est d'être reconnu comme des millions d'autres Québécois comme citoyen faisant partie d'un Etat francophone dans une fédération d'Etats anglophones qu'on appelle Canada.

Vous nous demandez si des citoyens anglophones du Québec ou juifs ou italiens ou hongrois, etc., peuvent porter le titre de Québécois? Vous cherchez à savoir si des Molson, des Ryan ou des Daniel Johnson peuvent porter ce titre? Je crois que vous charriez pas mal quant vous comparez des Molson aux Ryan ou Johnson, car je ne crois pas que les Molson soient activement mêlés aux activités des francophones de cet Etat du Québec. Vous qui cherchez une réponse à votre question, mais qui en même temps attaquez tous ceux qui dans cette immense majorité silencieuse ne sont pas fédéralistes comme vous, je vais tenter de vous décrire ce que c'est pour cette majorité un vrai Québécois.

Pour avoir droit de porter ce titre avec fierté, il faut en tout premier lieu parler la langue du pays, soit le français. Vous avez déjà vu vous un Allemand qui ne parle pas l'allemand ou un Italien qui ne parle pas cette langue? Surtout si, comme vous le dites, des familles anglophones habitent ici depuis deux cents ans. Il faut surtout pour les nouveaux arrivants faire in-

struire leurs enfants dans la langue de la majorité par respect pour elle-ci. Il faut participer à cette vie francophone et non pas former des ghettos comme les Grecs de la rue Parc Avenue ou les Italiens de la rue St-Laurent, ou encore les Portugais de la rue Hôtel-de-Ville.

Il faut également reconnaître qu'une nation québécoise française existe dans ce pays appelé Canada, et qu'elle a droit à son autodétermination, sans pour cela tout briser ce qui existe déjà, sans s'attaquer à l'impérialisme américain et au capitalisme.

Vous mêlez trop facilement, monsieur Pellerin, les vrais patriotes aux gueulards comme Chartrand et LaBerge.

Tous ces Néo-Canadiens qui arrivent en cette terre française d'Amérique et qui dirigent leurs enfants vers les écoles anglaises, tous ces anglophones qui vous répondent avec mépris, et ceci même à Montréal, "I am sorry, don't speak French", même après avoir vécu à Montréal depuis 50 ans, tous ces anglophones de Westmount qui ne sont jamais venus à l'est de la rue St-Laurent ou ces gens du West Island qui refusent de reconnaître et de respecter ce fait français, eh bien moi je vous dis qu'ils n'ont pas droit au titre de Québécois, car ils sont seulement des Canadiens vivant au Québec. Voilà la différence. Soyez donc assez honnête, monsieur Pellerin, pour respecter ceux qui ne pensent pas comme vous, sans les traiter d'anarchistes, de séparatistes ou de fauteurs de troubles.

Je ne crois pas que le séparatisme soit une panacée à tous ces maux, mais je ne crois pas non plus que le système de fou dans lequel nous vivons, où nous dépensons des milliards pour des armes (pour se défendre contre qui?) soit encore le meilleur, et que pour changer ce système, il faut être des apôtres de la violence. Je voudrais bien que le Canada ne soit pas un pays étranger, mais essayez donc de vous faire servir en français à Saskatoon ou de commander un repas avec un menu français à Vancouver, vous verrez tout d'un coup combien loin est votre Québec. Je pense, cher monsieur, que vous cherchez à passer votre haine sur le dos

de tous ceux qui ne sont pas des libéraux comme vous, quand ces personnes osent demander d'être respectées dans leur pays, et que vous voulez tous nous mettre dans le même bateau avec les révolutionnaires à la Chartrand ou Paul Rose.

Continuez à semer la haine comme vous le faites et vous aussi finirez certainement au Sénat, car c'est en tentant de nous diviser et en crachant sur les Québécois français que Renaude Lapointe l'a obtenu son beau poste avec ses bons amis d'Ottawa. Mais sachez quand même que je continuerai avec des millions d'autres à réclamer le fait français au Québec sans pour cela mépriser mes concitoyens d'autres nationalités.

Tous ces gens comprendront un jour que tout ce que nous voulons c'est de vivre en paix, en français, sans leur faire subir le joug des sauveurs.

Une grande nation surgira ici au Québec et cette nation n'aura pas à faire la guerre pour grandir et s'épanouir, mais elle n'aura seulement qu'à fermer l'oreille à ces journalistes qui tentent de nouveau de leur monter le coup de la Brink's.

Je regrette d'avoir eu à employer des coups directs, mais sachez, monsieur Pellerin, que moi aussi je continuerai à braver les fédéralistes qui croient qu'il ne faut rien changer ici et qui plient l'échine devant l'impérialisme d'Ottawa.

Bien à vous,
Réal LAPERRIERE
Repentigny

La querelle de la catéchèse

Tout prêtre, tout catholique éclairé ne demandant pas mieux que de "faire oeuvre d'Eglise", chacun selon ses moyens. M. l'abbé René Brochu, directeur de l'Office diocésain de la Catéchèse, à Québec, a la "conviction la plus profonde" de "faire oeuvre d'Eglise" en se portant à la défense de "la catéchèse nouvelle" et en déplorant "certaines prises de position radicales contre" icelle (*L'Eglise canadienne*, Montréal, avril 1972, p. 107). Une conviction non moins profonde anime Mme Simone Therrien, qui cri-

tique sévèrement cette "catéchèse" (voir *Une catéchèse catholique?* Montréal, Les Buissonnets, 1971), et moi-même et d'autres à qui M. l'abbé Brochu reproche de "favoriser la lecture des écrits de Mme Simone Therrien".

Qui a raison? Car "voilà la question", dirait Shakespeare.

1. M. l'abbé Brochu croit triompher en proclamant, après avoir cité un message de la Commission (dite) nationale de Catéchèse (Ottawa, 26 nov. 1969, n. 25: date à noter), que les évêques ont approuvé sans réserve le renouveau de la catéchèse actuelle. Mais qui n'approuve sans réserve un véritable renouveau de l'enseignement catéchétique? Personne n'a réfuté aucun des griefs que j'ai formulés contre les manuels de catéchèse en usage chez nous, ni ceux que d'autres ont soulevés en protestant contre les maléfices canadiens du prétendu renouveau.

2. Parmi ceux qui approuvent, avec ou sans réserve, les manuels (pour l'évêque et pour le maître) de la catéchèse canadienne, combien les ont lus, et combien en ont-ils lu?

3. J'ai quelque raison — écrite et orale — de savoir que "la catéchèse actuelle" n'a pas reçu l'appui sans réserve de tous les évêques ni du Canada ni du Québec.

4. A supposer même que cette catéchèse jouisse d'un tel appui, ni Mme Therrien ni ceux qui favorisent la lecture de ses écrits n'auraient à s'incliner devant le "satisfait" que se décerne généreusement l'Office diocésain de la Catéchèse à Québec. En effet, nous pouvons démontrer que le contenu des cahiers de la pseudo-catéchèse canadienne ne coïncide pas avec la doctrine traditionnelle et infallible de l'Eglise, ni la méthode pédagogique des auteurs avec la lettre et l'esprit du *Directoire général de Catéchèse*, promulgué par la Congrégation pour le Clergé, avec la sanction expresse du Pape, le 11 avril 1971. Qu'on veuille bien souligner cette date: elle rend caduque une approbation qui, remontant à 1969, couvrirait une catéchèse en désaccord avec ce *directoire* récent; à plus forte raison ne peut-elle couvrir des manuels édités en 1970 et 1971, tous aussi peu acceptables que les précédents.

De plus, contre nos accusations exceptionnelles graves et faciles à soutenir, aucun office diocésain de quoi que ce soit (si elles l'atteignent) ne saurait se défendre devant aucun dicastère de Rome, ni devant le Pape même. Parce que nul n'a autorité contre la Parole de Dieu, telle que nous la transmettent l'Ecriture et la Tradition, Paul VI l'a maintes fois répété, spécialement au sujet de son encyclique *Humanae Vitae*: "... la thèse que nous avons réaffirmée n'est pas Notre, mais elle est propre aux structures de la vie, de l'amour et de la dignité humaine, c'est-à-dire qu'elle découle de la loi divine" (voir la *Documentation catholique*, p. 1542, 15 juin 1969, p. 595). Or, le contenu des cahiers, loin de communiquer dans son intégrité la Parole de Dieu, qui "ne passera pas" (Mt 24: 35), la mutilé et la falsifie.

5. Enfin, la Congrégation pour le Clergé a publié un document magistral qui traite de la première confession et de la première communion des enfants: (*l'Osservatore Romano*, édition en langue anglaise, 7 oct. 1971, autre date à retenir). Dans ce document, distribué aux prêtres d'un diocèse canadien par le soin de leur évêque, le cardinal Wright, préfet de la dite congrégation, condamne l'attitude prise auparavant par "nos" (?) manuels et maintenu, encore cette année, par certains offices catéchistiques, celui de Québec en particulier (voir *Pastorale Québec*, 27 jan. 1972, pp. 33-35). A notre honte, il pointe directement "le prêtre, directeur de l'enseignement religieux au Canada, espérant qu'il a parlé comme 'expert' privé, non comme porte-parole officiel"; car il aurait déclaré que la prescription du *Directoire général de Catéchèse* concernant le sacrement de pénitence à recevoir par les enfants avant leur première communion "n'aurait aucun effet sur la pensée canadienne, celle-ci ayant prononcé le dernier mot" sur la question!

Voici, maintenant, les... derniers mots de l'étude élaborée par le cardinal Wright: "Dans la vie de la personne humaine, nous ne pouvons commencer trop tôt à lutter, par l'éducation et la pratique sacramentelle, contre la désacralisation et la flétrissure, si nous voulons éviter qu'un jour —

pour reprendre un mot terrible d'Orwell — les gardiens ne puissent distinguer les porceux des hommes ou les hommes des porceux."

Qui sait le mieux "faire oeuvre d'Eglise"? Les directeurs des offices diocésains de catéchèse ou le préfet de la Congrégation pour le Clergé?

Joseph D'ANJOU, S.J.,
Québec

Un faux dilemme

Notre premier ministre nous dit: "Ou le fédéralisme difficile et ingrat, ou l'indépendance catastrophique."

Je vous demande pardon, monsieur Bourassa; il y a une échappatoire: l'assimilation.

Mais cette troisième solution se heurte, chez les gouvernés, à l'orgueil, père de l'obstination et de l'aveuglement; chez les gouvernants, à la peur de l'opinion publique, ce monstre à mille pattes et acéphale.

Nous a-t-on assez serinés, explicitement ou implicitement, que cesser de parler français équivaldrait à disparaître, à mourir?

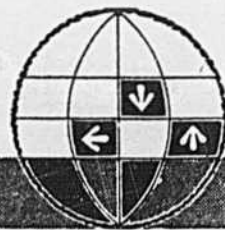
L'orgueil culturel dit ces choses-là et la sottise les croit.

Adelard DESJARDINS,
Sainte-Agathe-des-Monts

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Coursier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

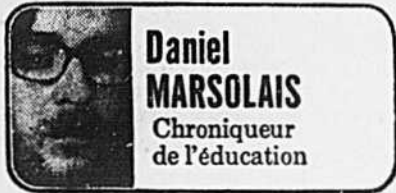
TELEPHONISTE (pour tous les services) 874-7272
REDACTION 874-7061
PUBLICITE 874-7306
ANNONCES CLASSEES 874-7111
LIVRAISON A DOMICILE 874-6911



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

Tardivement, le Québec entreprend ses premières expériences au Nouveau-Québec



Daniel MARSOLAIS
Chroniqueur
de l'éducation

II

C'EST à partir de 1958 que s'opéra la première métamorphose du Nouveau-Québec, année où le gouvernement fédéral est réellement intervenu dans la vie esquimaude québécoise.

Comme nous l'avons vu précédemment, c'est au niveau de l'école que le gouvernement central a consenti d'abord ses efforts. Sans doute ébloui par la théorie du creuset américain, Ottawa adopta une attitude tout à fait "colonialiste" envers la population autochtone qu'il voulait desservir. Faisant complètement abstraction de la culture et de la langue de ce peuple qui occupe le territoire depuis des millénaires, le gouvernement du Canada ne semblait avoir qu'une seule préoccupation: angliciser sans tarder ces marginaux nordiques. L'école devenait à cette fin l'instrument rêvé d'assimilation, en plus évidemment, des autres "bienfaits" qu'elle apportait à la population esquimaude. Les conséquences immédiates de l'établissement d'écoles fédérales sur le territoire du Nouveau-Québec furent d'accroître la sédentarisation de la population nordique.

Il convient de signaler ici que les autorités fédérales ont parfois usé de coercition pour scolariser les enfants esquimaux et surtout leur faire apprendre la langue anglaise. Par exemple, nous a-t-on raconté, on a même menacé des parents esquimaux de suppression des allocations familiales si leurs enfants ne fréquentaient pas l'école fédérale. On a puni indûment des enfants qui éprouvaient de la difficulté à apprendre l'anglais en les maintenant au même niveau scolaire pendant deux, trois et même quatre ans.

Création d'externats

Contrairement en quelque sorte d'obéir à l'autorité blanche, les Esquimaux ont dû rester près des écoles pour héberger et nourrir leurs enfants. En conséquence, ils ont peu à peu délaissé leurs villages pour s'établir non loin de l'école et y rester. Le gouvernement central aurait pu, notamment, établir des écoles résidentielles qui auraient permis aux parents de s'éloigner de leur village pendant les périodes de chasse, sans se soucier de la survie de leurs enfants en âge scolaire qui aurait été assumée temporairement par l'école. En fait, le type d'école qu'on a instauré au Nouveau-Québec à cette époque était littéralement copié sur celui des villes du Sud, c'est-à-dire l'externat.

Evidemment, on pourra facilement arguer que les intentions du gouvernement central n'étaient nullement celles qu'on semble lui prêter aujourd'hui. Peut-être cela est-il vrai. Mais il n'en demeure pas moins que même si on prétendait avoir le moindre respect pour la population autochtone du Nord, on ne l'a guère fait valoir au moment opportun. N'a-t-on pas brisé le mode de vie des Esquimaux pour éviter le dépaysement aux instituteurs fédéraux?

En établissant un système d'écoles dans cette région nordique, il fallait doter les postes d'installations et de services (électricité, mécanique, constructions de maisons, plomberie) extrêmement onéreux mais qui facilitaient la tâche et le séjour des fonctionnaires et instituteurs fédéraux. Combien nombreux sont les professeurs embauchés par le fédéral qui

auraient accepté, même avec les plus alléchantes primes d'éloignement, d'enseigner pendant plusieurs années aux enfants esquimaux tout en partageant le mode de vie de ces derniers?

L'établissement de l'école entraîna dans sa suite d'autres conséquences non moins catastrophiques pour le peuple esquimaux. Ainsi par exemple, le seul fait d'atrophier certains giboyeux au profit de postes plus peuplés et où se trouvaient concentrés les services fédéraux scolaires, de santé, etc., déracina en quelque sorte l'Esquimaux. De chasseur séculaire qu'il était, il est devenu de moins en moins attiré par ce mode de vie et presque impuissant à nourrir les siens.

Pour éviter d'en faire un peuple d'assistés sociaux, le gouvernement fédéral mit sur pied toutes sortes de projets visant à lui procurer du travail. Presque tous échouèrent irrémédiablement, tels l'élevage des poules, des moutons et des rennes de Laponie. Restait l'ultime solution: les largesses de l'Etat fédéral. Allocations et subventions devinrent la manne miraculeuse du désert blanc. Distribuées sans grand discernement par des agents fédéraux, les subventions encourageaient l'Esquimaux à l'oisiveté.

On raconte même que des Esquimaux ont tout simplement abandonné la chasse et la pêche parce que les "secours" du fédéral étaient plus importantes que les revenus qu'ils auraient pu tirer de la vente des peaux de bêtes à la compagnie de la baie d'Hudson ou du commerce du poisson.

La conquête québécoise du Nord

Pendant tout ce temps, le Québec, qui avait délibérément oublié ce territoire de 350.000 milles carrés et sans aucun charme et intérêt apparents, connaissait un changement de gouvernement qui portait l'"équipe du tonnerre" au pouvoir: les artisans de la révolution tranquille. En 1962, M. Eric Groulx, ingénieur et un des rares experts des questions nordiques de l'époque, se voyait commander une étude sur le Nouveau-Québec par le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque.

Un an plus tard, le Conseil des ministres, qui avait été saisi du rapport de M. Groulx, manifesta un grand intérêt pour cette région du Québec, et créa la Direction générale du Nouveau-Québec dont l'objectif était de conquérir le Nord du Québec.

La première démarche de M. Groulx, qui devait devenir directeur de la DGNQ dès sa fondation, fut tout à fait différente de celle du gouvernement fédéral, six ans plus tôt. En octobre 1962, dix Québécois francophones furent envoyés dans le Nord pour apprendre la langue esquimaude et faire un inventaire sociologique, économique et technique du Nouveau-Québec.

Cette étude aida grandement les autorités québécoises dans leur implantation au Nord puisque grâce à celle-ci, l'orientation québécoise se fit dans le respect de la population autochtone. Du moins en théorie. C'est ainsi que sur le plan scolaire, les Esquimaux obtinrent la promesse que les écoles québécoises ne dispenseraient une langue seconde qu'à partir de la 3e année de l'élémentaire. La Direction générale du Nouveau-Québec, de qui relevaient les écoles provinciales, garantissait également aux parents esquimaux la liberté de choix de la langue seconde (le français ou l'anglais) pour leurs enfants qui fréquenteraient l'école provinciale.

M. Groulx explique que la décision de ne pas enseigner une langue seconde avant la troisième année fut prise à la suite des résultats d'une analyse faite par des chercheurs de l'université Columbia, aux Etats-Unis. L'étude des dessins d'enfants esquimaux de même groupe d'âge que des enfants du Sud a démontré que les premiers ont le même rythme de développement que les derniers lorsque chacun des deux groupes reçoit un en-

seignement dans sa langue maternelle.

Pour leur part, les enfants esquimaux qui fréquentaient l'école anglaise accusaient un retard à se développer en raison de l'apprentissage de la langue seconde anglaise.

C'est à partir de la prémisse que l'école doit, pendant les deux premières années, être le lieu où sont acquis certains concepts et où l'expression de l'enfant doit atteindre son point de maturité par opposition à l'école, temple de la connaissance, qui inspira le premier contingent de francophones à s'établir au Nord.

Et, de préciser avec insistance M. Groulx, "ce n'est pas pour se gagner la faveur des Esquimaux que nous avons agi ainsi contrairement à ce que certains administrateurs et hommes politiques actuels peuvent croire".

Parallèlement à ce premier effort d'implantation dans le nord de son territoire, se déroulait la crise du fédéralisme canadien et son cortège de résistances dans tous les partis politiques fédéraux contre les efforts que déployait le Québec pour récupérer ses droits et prérogatives dans divers domaines.

Cependant, certains l'ont noté à l'époque, l'implantation progressive du Québec dans le Nord s'est faite de façon tellement timide qu'on a craint, un certain moment, qu'elle ne soit trop tardive pour empêcher la disparition des Esquimaux et des Indiens comme groupes ethniques. Les premiers Québécois francophones à se rendre sur le territoire au début des années soixante n'ont en effet pas mis de temps à comprendre que sans une intervention ferme du Québec dans cette partie du territoire, il faut entendre ici la prise en charge de tous les services assumés par le gouvernement fédéral, le génocide semblait inévitable.

L'anémique présence du Québec à cette époque s'explique toutefois assez facilement. On se rappellera que le jugement de la Cour suprême du Canada avait donné au gouvernement fédéral le pouvoir de légiférer sur les Esquimaux. Or, en 1967, cinq ans après le début de la conquête québécoise du Nord, le Nouveau-Québec se trouvait toujours sous la juridiction d'Ottawa, malgré que le territoire lui avait été cédé en 1912. Pour qu'un transfert de juridiction puisse se faire, il fallait que les populations indiennes et esquimaudes s'y montrent favorables. C'était apparemment la condition sine qua non du fameux transfert.

De toute évidence, les Esquimaux étaient prêts à se débarrasser de l'autorité fédérale. A Fort-Chimo et à Wakeham, deux postes de la baie d'Ungava, ils avaient, dès 1966, choisi le français comme langue seconde pour leurs enfants de niveau de troisième année; ayant obtenu la promesse qu'à partir de la sixième année, on leur dispenserait l'enseignement de l'anglais s'ils en exprimaient le désir.

Un peu partout, dans les différents postes des baies d'Hudson et d'Ungava, le Québec avait gagné la confiance des Esquimaux, et ce principalement parce qu'il avait consulté les populations avant de mettre en application quelque politique que ce soit.

En 1967, donc, le fruit semblait être mûr: une consultation des Esquimaux aurait signifié le rapatriement de la juridiction que détenait Ottawa sur ces derniers. Est-ce parce que Daniel Johnson considérait que le Québec devait affirmer seul son autorité sur le territoire du Nouveau-Québec? Est-ce parce qu'il refusait de troquer le parc Forillon pour les Esquimaux? On ne le saura sans doute jamais.

Tout ce que l'on sait, toutefois, c'est que M. Johnson refusa catégoriquement qu'on tienne un référendum sur la question auprès des Esquimaux. En conséquence, il n'y eut point de transfert de juridiction.

Favorable comme il ne l'avait jamais été auparavant, le vent commença à tourner au détriment du Québec vers le milieu de l'année 1968.

Au début de cette année-là, le directeur de la DGNQ, M. Groulx, fut poliment mis sur les tablettes et remplacé par un autre ingénieur, M. Guy Poitras, l'actuel détenteur de ce poste. En dépit de ses qualités, M. Poitras n'avait hélas que très peu de connaissances sur le Nord et il commit l'erreur d'oublier de consulter les Esquimaux dans l'établissement de nouvelles politiques scolaires notamment. Il faut dire, à sa décharge, que le Québec fut le témoin à cette époque d'une



Poste-de-la-Baleine

grande poussée de fièvre nationaliste qui se manifestait tout autant dans la rue qu'à l'Assemblée nationale. A Québec en effet, on se scandalisait à la pensée que les Esquimaux n'étaient pas tenus d'apprendre le français à partir de la 3e année et certains députés, comme l'ancien ministre de l'Éducation Paul Gérin-Lajoie par exemple, trouvaient inconcevable qu'on ne prenne pas les dispositions pour qu'on enseigne obligatoirement la langue française, au moins comme langue seconde dans les écoles provinciales du Nouveau-Québec. La Loi 63 n'était encore qu'un fœtus à cette époque.

Attitude sudiste

Quand on reprocha au gouvernement québécois de n'avoir pas consulté les populations autochtones en créant sa Direction des affaires indiennes, M. Poitras affirma que le Québec n'avait pas à le faire puisqu'il n'y avait aucune juridiction sur les Esquimaux et les Indiens. Dans une perspective purement legaliste, son explication était pleine de bon sens. D'un autre côté, cette attitude tout à fait "sudiste" allait susciter plus de mécontentement que de satisfaction chez la population nordique. Les Esquimaux allèrent même jusqu'à croire ce que les anglophones leur avaient dit quand les Québécois sont arrivés dans le Nord: "Vous verrez, leur avaient dit les Anglais, le Québec ne tiendra pas ses promesses..."

Malgré les communiqués ronflants qui émanaient du bureau du ministre des Richesses naturelles, M. Groulx, mis au courant de la volte-face en sourdine des Esquimaux, pria instamment le ministre québécois de l'Éducation d'instituer, dans les meilleurs délais, une commission scolaire au Nouveau-Québec.

Selon lui, la création d'une administration scolaire au Nouveau-Québec comportait l'avantage d'impliquer réellement la population esquimaude en plus d'être l'élément qui aurait restauré la confiance que des promesses non tenues avaient fait perdre envers le Québec.

La recommandation de M. Groulx

était toutefois assortie de deux conditions qui qualifiaient d'essentielles pour le bon fonctionnement et la réussite de l'entreprise. Ces conditions étaient les suivantes:

- 1) que l'administration et son personnel soient installés dans le Nord;
- 2) que son administrateur soit choisi par concours public.

Le ministère a bien reçu la recommandation de M. Groulx puisqu'en juillet 1968, à la toute fin de la session, l'Assemblée nationale adoptait le bill 67 qui autorisait la formation d'une commission scolaire sur le territoire du Nouveau-Québec. La Loi prévoyait également la nomination d'un administrateur qui a les mêmes pouvoirs qu'un commissaire d'école (bien qu'il ne soit pas élu mais nommé par le gouvernement), administrateur qui pourra déléguer ses pouvoirs à des comités locaux. On signalait que grâce à la création de cette commission scolaire, "les Esquimaux et les Indiens pourront prendre une part plus active aux décisions qui les concernent dans le domaine de l'éducation".

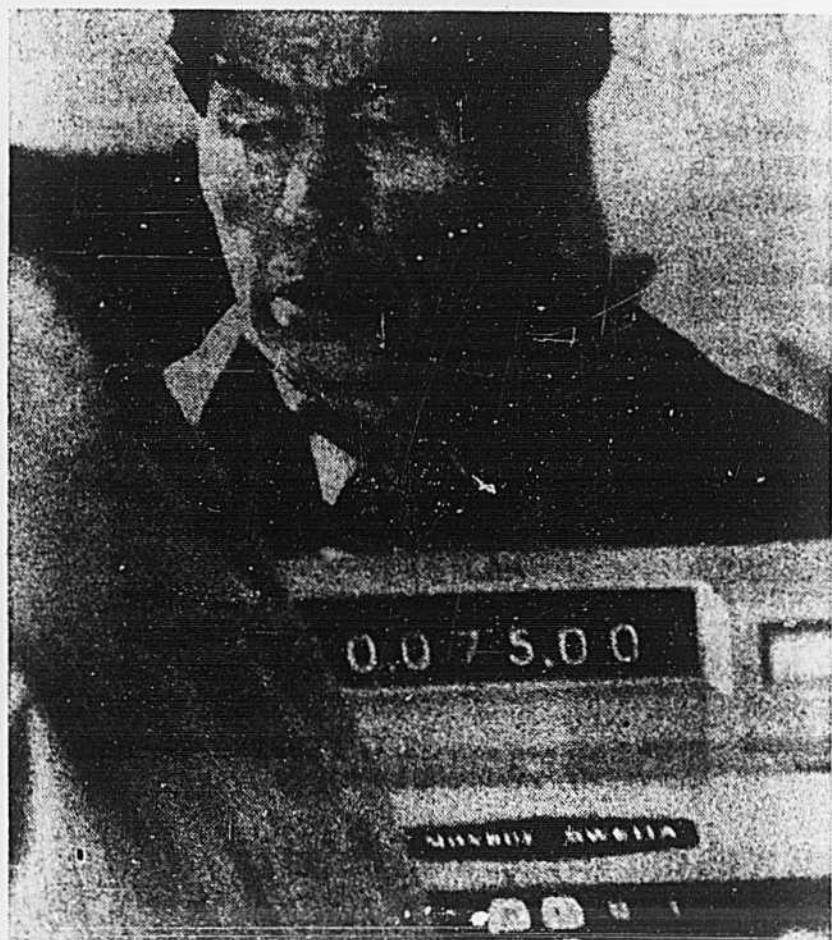
Pour ce qui est des deux conditions annexées à sa recommandation principale, il semble qu'on ait oublié de les lire puisque c'est exactement le contraire qui s'est produit. D'une part, on a décidé que l'emplacement du siège

social de la commission scolaire du Nouveau-Québec serait au cœur de la ville de Québec, et, en second lieu, on a choisi sans concours celui qui, deux ans après sa création, en avril 1970 pour être précis, devint l'administrateur principal de la commission.

La nomination de ce dernier, M. Jean Durand, fut du reste, de l'avis de M. Groulx, l'objet d'un désaccord entre les sous-ministres du ministère de l'Éducation. Selon l'ancien directeur de la DGNQ, c'est Mlle Thérèse Baron qui a "patronné" le plus fermement M. Durand, un des nombreux artisans de "l'Opération 55". De leur côté, la plupart des autres sous-ministres auraient été prêts à désigner quelqu'un d'autre mais, pour éviter une querelle sous-ministérielle, ils auraient tout simplement "laissé faire".

En préférant le confort de la capitale provinciale aux baraquements d'un poste du Nouveau-Québec, la commission scolaire a raté l'occasion de réconcilier les Esquimaux avec les Québécois. Un jour viendra où l'on se rendra compte que "la raison du confort n'est pas toujours la meilleure".

DEMAIN: La commission scolaire du Nouveau-Québec: trois ans après.



... on y brasse des affaires d'or.

école d'été LPS®

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Programmes pour tous niveaux (débutants, intermédiaires, avancés)
Cours intensifs ou semi-intensifs — matin, après-midi, soir.

ADOLESCENTS — ADULTES
LPS® PEUT VOUS AIDER

Profitez de nos tarifs spéciaux d'été. Renseignez-vous dès aujourd'hui.
Téléphonez, écrivez ou présentez-vous à:

LPS — Montréal, 878-2821, étage F LPS — Québec, 529-0331, 4ème étage
PLACE BONAVENTURE 500 EST GRANDE ALLEE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

SPÉCIAL DU PRINTEMPS

CONSULTEZ-NOUS POUR DES IDÉES NOUVELLES
FAITES DES ÉCONOMIES SENSATIONNELLES



RONALD PROULX FILS
Expert en planification et décoration

ESTIMATION GRATUITE

CONSULTEZ NOS EXPERTS EN PLANIFICATION ET DÉCORATION 324-0331



RAJOUT

CUISINE, CHAMBRE DE BAIN, SALLE DE SÉJOUR.
NOUS DESSINONS, NOUS CONSTRUISONS, NOUS GARANTISSONS.



LES RÉNOVATIONS PROULX ET FILS LTÉE
9105 LACORDAIRE, MONTREAL
324-0331

La météo

L'été fait son nid

Même s'il ne doit débiter "officiellement" que dans un mois, l'été est bel et bien là et il semble vouloir y rester.

Si on en croit Jean-Guy Cantin, qui peinait la nuit dernière pendant qu'Alcide se reposait, ce que nous avons vu au cours des derniers jours ne serait qu'un échantillon de ce que nous aurons au cours des prochains jours.

C'est donc dire qu'il continuera de faire beau et chaud.

C'est à décourager les météorologues de prédire le temps parce que, par les temps qui courent, il n'y a rien qui ressemble le plus au temps de la veille que le temps qu'il fera le lendemain.

Les météorologues mis à part,

rares sont ceux qui vont s'en plaindre. N'est-ce pas?

Il y a bien une petite perturbation dans le nord du Manitoba et un front, qui a le front d'être froid, associé à cette dépression. Le tout semble vouloir faire son entrée chez nous mais il semble que la région métropolitaine sera épargnée et que seules les régions est du Québec souffriront un peu du froid.

Ils n'ont qu'à faire comme Vigneault et venir s'installer à Montréal, disait mon grand-père. Il y a peut-être un peu plus de pollution mais un peu moins de froidure, ajoutait-il tout en barrant sa pipe.

LULU

A Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 80° • Minimum 50°
Ensoleillé et chaud

DEMAIN
Maximum — • Minimum —
Généralement ensoleillé

Au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	40° 75°	Ensoleillé et chaud
Mauricie	45° 75°	Généralement ensoleillé
Outaouais	50° 80°	Ensoleillé et chaud
Laurentides	40° 75°	Ensoleillé et chaud
Québec	45° 75°	Ensoleillé et chaud
Cantons de l'Est	45° 80°	Ensoleillé et chaud
Lac-Saint-Jean	35° 60°	Périodes ensoleillées
Baie Comeau	35° 60°	Périodes ensoleillées
Rimouski	35° 60°	Périodes ensoleillées
Sept-Îles	35° 60°	Périodes ensoleillées
Gaspésie	35° 60°	Périodes ensoleillées

Au Canada

	Aujourd'hui	Demain
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver 45 65
Alberta	Ensoleillé	Edmonton 45 65
Saskatchewan	Ensoleillé et venteux	Régina 50 70
Manitoba	Nuageux	Winnipeg 55 75
Ontario	Ensoleillé	Toronto 50 80
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton 50 70
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax 50 70
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown 40 60
Terre-Neuve	Généralement ensoleillé	Saint-Jean 30 50

Si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	62	79	Chicago	58	68	New Orleans	59	87
Washington	62	77	San Francisco	49	60	Miami	70	86
Boston	58	68	Los Angeles	55	76			

Vers les capitales

Paris	—	70	Moscou	—	75	Hong Kong	—	73
Londres	—	59	Stockholm	—	50	Lisbonne	—	61
Rome	—	68	Tokyo	—	61	Sydney	—	54
Berlin	—	66	Athènes	—	79	Tunis	—	82
Amsterdam	—	70	Casablanca	—	66	Vienne	—	66
Bruxelles	—	66	Gênes	—	66	Varsovie	—	70
Madrid	—	61	Le Caire	—	88			

Vers les plages

Acapulco	82	91	Bermudes	70	74	Nassau	73	84
Mexico	52	86	Barbades	75	86	Rio de Janeiro	—	72

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

présentement contrôlée par les "anarchistes".

Applaudis tout au long de leur intervention, les "trois D" ont tous trois dit que le président Marcel Pepin et le secrétaire général Raymond Parent, étaient au courant depuis le début des "irrégularités" des "gars de Lapalme" et que la CSN "payait du monde pour préparer la révolution".

CE DOIT ETRE

SUITE DE LA PAGE A 1

"Ils ont mis le feu dans le parc", répétera-t-elle, faisant allusion à l'incendie allumé au début de la soirée dans des poubelles au parc Papineau.

"Je vous dis que c'est pas abordable les j e u n e s s e s d'aujourd'hui", ajoutera-t-elle.

Une vingtaine de minutes plus tard, et dans une tentative de mettre un terme à son grand état de bouleversement, des parents et des amis la convaincront de quitter les lieux pour aller chercher refuge un peu plus loin, chez sa fille.

Des dames Drapeau, il y en avait des dizaines un peu partout à Montréal, hier. Ceux qui célébraient la Fête de la Reine qu'allumant des incendies dans des immeubles désaffectés ne le savent peut-être pas. S'ils croient ne faire que très peu de dégâts sur le plan matériel, ils peuvent, sciemment ou inconsciemment faire un tort irréparable à une foule d'êtres innocents.

COURNOYER

SUITE DE LA PAGE A 1

loi de la probation, aux conditions qui auront été fixées par le directeur général des établissements de détention.

Les trois porte-parole suppléants du front commun, MM. Norbert Rodrigue, Jacques Robin et Jacques Brûlé, ne font pas état, dans le télégramme qu'ils ont fait parvenir à M. Cournoyer, de la condition expresse qu'ils avaient posée mercredi dernier à la reprise des négociations: la libération des trois présidents.

PARENT

SUITE DE LA PAGE A 1

d'actions syndicales encore à créer pour les cols bleus.

Le secteur privé, donc, devrait selon lui, former des coalitions, se restructurer dans le même sens, faire le même effort plutôt que se replier sur lui-même, se retirer du mouvement.

"Ce n'est pas en se retirant de la CSN que les cols bleus régleront leurs problèmes."

Le congrès aura lieu

Quant au congrès d'II juin, il aura lieu tel que prévu. Même si les "trois D" le boycottent et si le mouvement n'a pas en mains, comme il le de-

Construire le Canada en partant des provinces

— Gérard D. Lévesque

par Lise BLAIS

envoyée spéciale de LA PRESSE

QUEBEC — "Tout en reconnaissant que la responsabilité de construire le Canada est une responsabilité conjointe de tous les niveaux de gouvernement, nous croyons fermement que les objectifs des provinces et ceux des municipalités, tout en s'inscrivant dans le cadre des grands objectifs, doivent pouvoir être réalisés suivant un plan global établi par chaque province conformément à ses priorités", a déclaré M. Gérard D. Lévesque, ministre des Affaires intergouvernementales, dans son discours de bienvenue, lors du 35ème Congrès annuel de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, qui s'est ouvert, hier, à Québec.

Quelque 680 délégués, maires et conseillers représentant 275 municipalités canadiennes, participent à ces assises qui revêtent un caractère particulièrement important cette année, puisqu'elles servent en quelque sorte de travaux préliminaires à la conférence municipale-provinciale-fédérale qui doit avoir lieu en novembre, à Toronto.

On s'attend aujourd'hui à ce que les délégués profitent des travaux en atelier pour ouvrir le débat sur cette question et préparer des résolutions touchant les problèmes qu'ils voudront voir aborder lors de cette conférence nationale.

Les principaux invités qui ont pris la parole, hier, au Congrès, ont d'ailleurs laissé entrevoir ce qu'ils attendent de cette "première" canadienne.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, devait prendre la parole, lors de l'ouverture officielle, en matinée, mais il s'est fait remplacer à la toute dernière minute par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Gérard D. Lévesque qui, au cours de son allocution, a insisté sur le respect de l'autorité constitutionnelle des provinces et des municipalités dans le choix des programmes pour lesquels des ressources financières sont disponibles au gouvernement fédéral.

Structure permanente de consultations

Quant au président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, M. Marcel D'Amour, qui est également maire de la ville de Hull, il a dit espérer que cette première conférence tripartite jette les bases d'une structure permanente de consultations intergouvernementales.

"J'espère que cette conférence démontrera clairement pour la première fois dans l'histoire du Canada, que les trois niveaux de gouvernement peuvent s'asseoir autour d'une même table pour discuter de problèmes communs, sans qu'il soit nécessaire pour tout cela de changer la Constitution canadienne", a déclaré M. D'Amour.

• autres informations — page A 3

vrait, les rapports du trésorier, du directeur des Services et du vice-président.

"Le congrès doit se faire, va se faire. On n'a pas besoin de pape pour tenir un congrès", a prévenu M. Parent, qui dit que la CSN siègera, même si elle ne sait pas l'état exact de ses finances, faute d'avoir en mains le rapport de M. Jacques Dion, trésorier.

M. Parent a conclu sa conférence de presse en disant que ce n'est pas la ligne du parti libéral ou de quel qu'autre parti qui prévaudra dans la CSN.

LA SOCIÉTÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

diens, mais de larges segments de la population, notamment les étudiants et les groupements populaires, l'ont répudiée énergiquement depuis quelques années tandis que l'ensemble de la population française de la province ne manifestait plus guère d'intérêt pour cette "patente".

C'est du reste à cause de cette contestation et de cette indifférence que la SNA avait décidé de convoquer le congrès de Fredericton, où tous les citoyens intéressés à la question académique pouvaient théoriquement s'inscrire. Le principal objectif recherché était précisément de provoquer la réorganisation de la structure nationale des francophones du Nouveau-Brunswick, en y intégrant les éléments qui en étaient absents.

Le vote sur cette question clé a été pris hier matin dans chacun des 47 ateliers où étaient répartis, en théorie, quelque 900 participants inscrits aux assises: pour des raisons qu'on n'a pu établir précisément, seulement 402 ont pris part effectivement au vote. De ce nombre, 381 ont reconnu la nécessité d'une association provinciale de francophones, alors que seulement 12 ont exprimé l'avis contraire.

Deux possibilités s'offraient alors aux congressistes: recommander la création de toutes pièces d'une nouvelle association, ou garder la SNA, quitte à la transformer substantiellement. C'est cette dernière hypothèse qui a été retenue, 223 participants s'y ralliant et 120 s'y opposant, alors que 45 restaient indécis.

Les congressistes ont également adopté deux résolutions confiant à la SNA le soin de créer une commission spéciale, représentative des divers éléments de la communauté francophone, pour mener à bien cette transformation.

En soirée, les dirigeants de la SNA faisaient savoir qu'en conséquence, ils annulaient la tenue d'assemblée annuelle de la Société prévue pour le 10 juin et qu'ils formeraient plutôt en priorité la commission spéciale en question avant le début de l'été; la SNA tiendra un congrès (élargi) en octobre et prévoit que l'association pourra être reformée en profondeur selon la volonté que les francophones exprimeront à la fin avril 1973.

Plénière avortée

N'eut écho de ce vote pris dans la matinée en ateliers à partir d'un questionnaire rédigé par les organisateurs du congrès eux-mêmes le congrès aurait pu tourner en queue de poisson.

son, du moins quant à cet objectif essentiel.

La seule assemblée plénière de ces assises de trois jours s'est en effet déroulée sous le signe de la confusion et de l'insatisfaction générale.

Le congrès a reposé essentiellement depuis son ouverture samedi sur des discussions en ateliers (de quelque 20 participants chacun), discussions qui conduisaient deux fois par jour à la formulation de résolutions qui étaient alors imprimées et distribuées à tous les ateliers.

Les participants de tous les ateliers ont pu ainsi se prononcer sur une carte de vote par un "oui" ou par un "non" sur les propositions émises par les autres ateliers et ont endossé de la sorte quelques centaines de résolutions portant sur une douzaine de thèmes.

La plénière d'hier après-midi devait permettre aux participants, en premier lieu, de prendre connaissance des résultats de ces votes compilés incidemment à l'ordinateur; en deuxième lieu, la plénière devait permettre l'étude et le vote de résolutions supplémentaires précisant les modalités de la réorganisation de la SNA.

C'est alors que le "cafouillage" se produisit. Après que l'on eut adopté à la vapeur — et sans débat — une demi-douzaine de résolutions aux implications importantes, quelques participants se levèrent pour protester contre ce processus "anti-démocratique" et demandèrent qu'on cesse illico d'adopter ainsi des résolutions dont le sens n'était même pas expliqué.

Ovationnés, ces participants furent approuvés par un vote écrasant qui non seulement mit fin à l'assemblée plénière, mais effaça du même coup les quelques résolutions déjà adoptées. L'une d'elles portait sur le nom de la nouvelle association provinciale, qui aurait été la "Société des Acadiens et des Francophones du Nouveau-Brunswick". Quoi qu'il en soit, tous ces projets de résolutions seront néanmoins étudiés par les participants au congrès, mais plus tard, d'ici un mois, alors que l'on procédera à une sorte de scrutin par voie postale.

Réussite malgré tout

Cette fin de congrès, un peu chaotique à jeté de l'ombre sur les assises qui, l'ensemble, se sont déroulées dans un excellent climat, exempt d'animosité, et qui se sont avérées fécondes à en juger par le nombre de propositions formulées.

Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a pris la parole brièvement à l'ouverture de la plénière hier: chaleureusement accueilli, le ministre a réaffirmé l'appui de son gouvernement à toutes les décisions que la collectivité acadienne jugera bon de prendre pour son avenir: "Ce que nous voulons, a-t-il dit, c'est de vous aider à faire ce que vous-mêmes vous voudrez faire".

M. Pelletier a ensuite noté que toute société dynamique est livrée "au ferment de la vie" et "développe en soi des difficultés, des affrontements". Venant du Québec, a-t-il ajouté, cela ne me fait pas peur. "Il faut tolérer et absorber les tensions créatrices, mais éviter les tensions destructrices."

Le secrétaire d'Etat a souhaité enfin

aux francophones du Nouveau-Brunswick de faire tout leur possible pour prendre leur place dans le grand courant mondial de la francophonie, puis-que "la menace numéro un à la survie des minorités françaises au Canada, c'est l'isolement".

A propos d'isolement, électronique celui-là, le ministre devait confier à la presse par la suite que l'extension des services français de Radio-Canada dans le nord du Nouveau-Brunswick constituait la première priorité du programme d'expansion des services de Radio-Canada et qu'elle se réaliserait d'ici deux ans tout au plus.

ACCORDS

SUITE DE LA PAGE A 1

Vendredi, M. Brejnev, dans le discours qu'il prononcera au banquet offert à l'ambassade américaine, apprendra au monde si cette première, rencontre au sommet s'orientera vers un succès.

Pendant que les conversations se poursuivent, aujourd'hui, salle Catherine, Mme Patricia Nixon visite une école secondaire de langue anglaise et se rendra également dans le métro. Elle prendra plus tard le thé au Kremlin avec Mme Brejnev et Podgorny, avant de retrouver son mari pour une soirée libre de toute cérémonie officielle.

L'accueil réservé au président américain à son arrivée à l'aéroport de Moscou, hier, a été frais, même froid. Le protocole avait été réduit au minimum. M. Brejnev n'était pas au pied de la passerelle. Les rues de Moscou étaient désertes et les services municipaux ont enlevé les drapeaux américains dix minutes après le passage du cortège officiel.

Discours prudents

Le soir, lors du banquet offert au Kremlin, dans le "palais à Facettes" par le Soviet suprême et le gouvernement de l'URSS, et auquel assistait la "troïka" dirigeante et tout le bureau politique, le discours de M. Nicolas Podgorny a été terne et prudent. Il est vrai qu'avant de passer à table, le président américain s'est entretenu pendant deux heures avec le secrétaire général du parti communiste, dans le bureau de M. Brejnev, et que là, les deux hommes ont dû prendre la mesure l'un de l'autre et préparer le climat qui présidera aux rencontres ultérieures. Un communiqué de l'agence Tass a en outre précisé que MM. Nixon et Brejnev avaient également abordé "l'examen des problèmes internationaux d'actualité" et les observateurs ne doutent pas que le dossier Vietnam figure au tout premier rang.

Ce problème vietnamien, estimant certains observateurs, semble avoir un impact plus net que ne le laissait prévoir l'attitude jugée conciliante de l'URSS ces derniers jours. Le président américain, dans son allocution au banquet, a d'ailleurs fait une allusion transparente à la question: "Nous devons reconnaître la responsabilité des grandes puissances à exercer une influence sur les autres nations en état de guerre ou de crise, pour qu'elles modèrent leur attitude", a-t-il dit.

CSN

SUITE DE LA PAGE A 1

centrale mais pour un "nettoyage", on exprimait l'avis qu'il était impérieux qu'une centrale redonne la voix à celui qu'on en appelle "l'ouvrier de la base", titre qu'on refuse à présent à tout ce qui n'est pas travailleur manuel.

Quant aux modalités de fondation de cette nouvelle centrale, elles étaient encore, hier soir, indéfinies.

Les causes de frustration

Outre les discours des "trois D", soit M. Paul-Émile D'Alpe, vice-président de la CSN; Amédée D'Aigle, directeur des services de la CSN; et Jacques Dion, trésorier de la CSN, dont on parlera plus loin, et qui sûrement jouent dans la décision des délégués, voici quelques réflexions recueillies au cours d'une longue vigile à la porte des assises et qui expliquent bien les malaises qui ont engendré tout ce conflit.

Le président de la Fédération du vêtement, M. Jean-Noël Godin, a exprimé que ça ne sert à rien de construire dans la CSN, qu'il est impossible de la changer. "On va tout sacrer par terre et reprendre à neuf. Sinon, on s'en va. Une fois que la nouvelle centrale sera en place, il sera facile de "raider" (sic) l'autre."

"Quant à la CSN, il n'est rien à y faire, je le sais, je suis dedans. Tu coupes une tête, et il y en a une autre qui repousse."

Chez plusieurs délégués, représentant 270 des quelque 1.200 syndicats de la CSN, on parlait de l'affaire Lapalme. On accuse les commissaires, dont le rapport n'a pas encore été rendu public, mais dont, semble-t-il, beaucoup semblent être au courant de la teneur, de blanchir "les gars de Lapalme" de les exonérer faute de preuve, alors que chez les cols bleus, du moins chez ceux qui étaient présents hier à Québec, il ne fait aucun doute qu'ils soient coupables.

M. Robert Tremblay, organisateur de la CSN depuis 20 ans et l'un des rares délégués montrealais, celui-là même qui vient de créer un Conseil central de la rive sud de Montréal, à la barbe de Michel Chartrand, a déclaré qu'il pense la même chose de Marcel Pepin que de Michel Chartrand. Ni l'un ni l'autre ne mène rien à la CSN, selon lui. Ils sont, dit-il, manoeuvrés par les autres.

Les délégués des Pâtes et Papier, eux, fidèles à la décision de leur bureau fédéral en fin de semaine, auraient voulu procéder à un nettoyage, former un conseil d'arbitrage pour entendre les doléances des cols bleus, mais ne pas fonder une nouvelle centrale.

Enfin, les ouvriers du bâtiment ne

veulent rien savoir. Habités, glorifiés même à certaines époques, pour s'être battus avec la FTQ sur les chantiers, ils ne veulent pas entendre parler des fronts communs.

Le discours des "trois D"

Même si les pourparlers se sont déroulés à huis clos toute la journée, les journalistes ont réussi à s'introduire à l'intérieur de la salle surchauffée et à prendre connaissance de la plupart des interventions.

Pour le vice-président général de la CSN, M. Paul-Émile D'Alpe, qui prit la parole immédiatement après le président du Conseil central de Québec, Roland Pépin, et du directeur du Service d'éducation, Jean-Paul Hétu, lequel avait déclaré que les syndicats dans la CSN ne sont plus les "propriétaires" de la centrale "les tentacules de mouvements étrangers à la CSN se sont répandus partout à l'intérieur du mouvement".

Selon lui, on assiste présentement au lavage du cerveau des travailleurs pour les amener à accepter des théories et des systèmes que souvent ils ne comprennent pas.

"Le mouvement que vous croyez le vôtre est entre les mains des gens qui cherchent à vous embarquer dans une forme de pensée qui conduit à la dictature", a lancé M. D'Alpe sous les ovations des participants.

"Ce mouvement ne vous appartient plus, a-t-il conclu, insistant pour dire que le nettoyage n'est pas possible à l'intérieur des structures actuelles et que le congrès de juin, même en faisant "sauter les têtes" de règle rien.

"On nous embarque dans des mouvements qui se servent de nos misères et de nos difficultés pour servir des fins auxquelles nous ne croyons pas."

Pour le trésorier Jacques Dion, "la limite est atteinte".

M. Dion a même lancé: "Je ne vais plus aux toilettes tout seul, tellement j'ai peur."

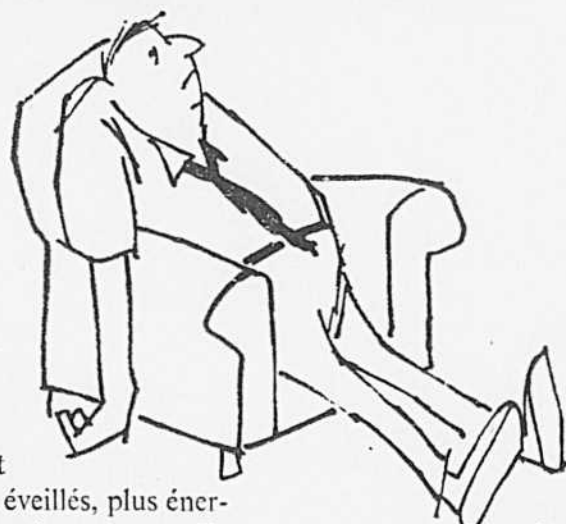
Après avoir noté que sa maison est surveillée, le trésorier de la CSN a ajouté qu'"en embarquant dans l'affaire Lapalme, je savais que j'embarquais dans un enfant de chienne de réseau".

Rappelant les étapes de l'enquête Lapalme, M. Dion a lancé: "On accepte des situations comme ça durant des mois, durant des années, mais pas indéfiniment."

Quant au directeur des Services de la CSN, Amédée D'Aigle, c'est lui qui a informé les participants que s'ils n'acceptaient pas de former une nouvelle centrale, les "trois D" démissionneraient et se retireraient du syndicalisme.

"Je ne suis pas intéressé à avoir un gouvernement avec Michel Chartrand comme premier ministre", a lancé M. D'Aigle pour ajouter que la CSN était

Trop fatigué pour vous détendre ?



Des gens qui se remettent à faire de l'exercice nous disent qu'ils se sentent plus éveillés, plus énergiques et plus relaxés qu'auparavant. Ils travaillent mieux et jouissent davantage de leurs loisirs.

Le corps humain a été constitué pour être actif. Les muscles sont faits pour être utilisés, fléchis, comprimés et tendus autant que possible au moins une fois par jour. A défaut d'exercice, le corps se rebelle et présente des symptômes de fatigue, de nervosité, d'essoufflement, d'anxiété.

Les muscles deviennent flasques, l'énergie alimentaire qui devrait être métabolisée se transforme en graisse, on prend du ventre et ce muscle vital qu'est le cœur peine davantage. Tout cela donne lieu à des complications.



Nous voulons vous voir vivre et jouir de la vie

VILLE DE QUÉBEC
1091, chemin St. Louis
Guy McInnis,
directeur

1425, rue de la Montagne
Leslie F. Farrell, CLU,
superviseur,
succursales de l'Est

New York Life Insurance Company
630, ouest, boulevard Dorchester
Albert Vaillancourt, CLU,
directeur

500, Place d'Armes,
Suite 1655
Paul Lavergne, CLU,
directeur

Aux USA, un jury d'Etat peut rendre un verdict par un vote majoritaire

WASHINGTON (UPI) — La cour suprême des Etats-Unis a décidé par un vote de cinq contre quatre que la législation d'un Etat pouvait permettre la condamnation d'un accusé d'un crime par un vote majoritaire d'un jury de 12 membres, et non par unanimité.

La décision a fait suite à

des causes soulevées dans les Etats de la Louisiane et de l'Oregon. Un verdict unanime est réclamé dans les cours fédérales et dans la plupart des autres Etats.

Selon la constitution de l'Oregon, 10 des 12 jurés peuvent rendre un verdict de culpabilité excepté dans des cas de meurtres.

La pratique de la Louisiane en vertu de la loi de l'Etat et de la Constitution, reconnaît la condamnation par neuf des douze jurés, excepté dans le cas où l'accusé pourrait être condamné à mort, en plus. L'unanimité est requise dans des causes moins graves jugées par cinq jurés.

Le juge en chef Warren E. Burger, et les juges Harry A. Blackmun, Lewis F. Powell, William S. Rehnquist et Byron R. White ont maintenu la décision du tribunal inférieur.

Le juge White a déclaré "qu'exiger l'unanimité pourrait créer la division des jurés dans certaines situations où la non-unanimité des jurés peut condamner ou acquitter".

"Mais, de toute manière, a-t-il ajouté, l'intérêt de l'accusé d'avoir un jugement par ses pairs intervient entre lui-même et les représentants de l'Etat qui le poursuivent et le jugent, est également bien servi."

Les Etats du Texas, du Montana, de l'Idaho et de l'Oklahoma ne réclament pas l'unanimité des verdicts pour des infractions mineures.

Les causes provenant de la Louisiane et de l'Oregon ont été entendues à la dernière session de la cour suprême et ensuite reportées à la présente session par les juges

Lewis Powell Jr. et William H. Rehnquist, qui furent nommés sur le banc.

Réduction des droits civils?

Les causes de l'Etat de l'Oregon ont été appelées par Robert Apodaca, Henry Morgan Cooper Jr. et James Arnod Madden, séparément condamnés par des verdicts majoritaires sur des accusations d'attaques à main armée, de cambriolage dans un domicile et d'escroquerie. Dans le cas de Cooper, le jury a voté par dix à deux, et dans les autres cas par 11 à un.

Pour ce qui est de l'appel de la Louisiane, il a été interjeté au nom de Frank Johnson, condamné à 35 ans de prison pour vol qualifié le 24 décembre 1967, le verdict du jury étant de neuf contre trois.

Le juge William O. Douglas, l'un des quatre dissidents dans la décision de la cour suprême des Etats-Unis, a déclaré que cette décision revient "à réduire les droits civils... qui touchera les échelons inférieurs de notre société".

"Je me réfère aux Noirs, aux Chicanos (Mexicano-américains), les fermiers qui n'ont qu'un mulet, les travailleurs agricoles, des étudiants non conformistes et les victimes du ghetto."

Les testicules greffées provenaient d'un fœtus

BEYROUTH (AFP) — Le président de l'Ordre des médecins du Liban, le professeur Antoine Honein, a décidé lors de la réunion du conseil de l'Ordre de nommer une commission chargée de statuer sur la greffe des testicules effectuée par le Dr Kamal Hanache, signale le journal "Le Soir".

La greffe a été pratiquée il y a quatre semaines sur un patient de 26 ans. Les testicules avaient été prélevées sur un fœtus de six mois et demi mort-né.

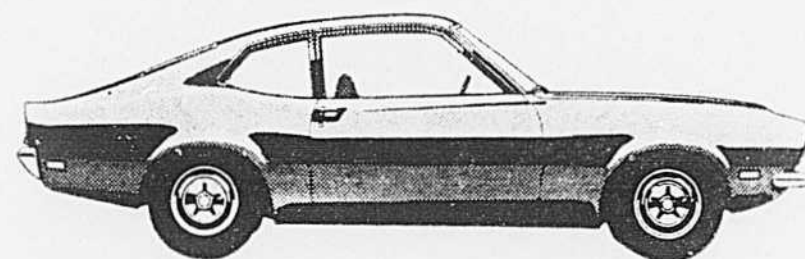
Pour le moment, indique "Le Soir", le patient se porte bien, commence à avoir de la barbe et à perdre les seins qu'il avait assez volumineux. Son organe sexuel a doublé de taille et il est de-

venu viril alors qu'il était impuissant.

Deux motifs

Le Dr Hanache a choisi pour donner un fœtus de six mois et demi pour deux raisons, rapporte "Le Soir". Tout d'abord parce que l'antigenité des organes du fœtus est nettement moins prononcée que celle de l'adulte, ce qui diminue d'autant les risques de rejet. Ensuite parce qu'à cette période de la grossesse, le fœtus est stimulé par la sécrétion des glandes hypophysaires de la mère, phénomène qui ne se reproduit plus jusqu'à la puberté. A ce moment-là, l'hypophyse du sujet prend elle-même le relais.

Notre Maverick se vend maintenant à \$2528.00* comme une importée...



FORD MAVERICK



mais n'oubliez pas qu'elle demeure une voiture compacte très spacieuse.

La Maverick a toujours été différente des autres voitures nord-américaines. Elle a été conçue pour vous offrir l'économie d'une petite voiture importée et le confort d'une compacte, économique à l'achat et à l'entretien; on a beaucoup de plaisir à rouler Maverick.

La Maverick tourne sur 37 pieds. Elle se déplace facilement dans la circulation et se stationne là où beaucoup d'autres ne peuvent rentrer. Vous obtenez la maniabilité sans avoir à sacrifier le confort.

Les sièges pleine largeur recouverts de vinyle et d'un tissu à motif en damier, des tapis de couleur harmonisée, un plateau de rangement, un volant à 2 rais et un chauffage à mé-

lange d'air à 3 vitesses sont standard sur les Maverick 2 portes et 4 portes.

Que vous choisissiez la Maverick 2 portes, la 4 portes, voiture familiale ou la Maverick Grabber, la voiture qui "swing"...vous aurez droit à la robuste construction monocoque. Ce qui veut dire que la carrosserie est soudée comme un tout ce qui la rend plus solide et plus durable.

La Maverick est une voiture plus "valeureuse" que jamais. Si vous recherchez économie, confort et une certaine allure...roulez Maverick. Chez le concessionnaire Ford.

* Le prix de détail suggéré du fabricant de la Maverick 2 portes ne comprenant pas les frais de transport, de préparation à la route, les plaques d'immatriculation et les taxes provinciales.

Les gens qui aiment rouler... roulent Maverick.

Arthur Murray

Nous enseignons le langage corporel

Apprenez à vous exprimer agréablement. Par le langage corporel. Chez Arthur Murray, la communication est une excitante expérience. Nous vous aiderons dans l'harmonie totale de votre expression — cadence, mouvement, flair et assurance.

Faites peau neuve. Venez rencontrer cette nouvelle génération de gens qui parlent votre langage.

VIVEZ PLEINEMENT. Dans les fins de semaines, faites de nouvelles connaissances "après 5 h". Démonstration de nouvelles danses exclusives. Fox trot, danses sud-américaines. Ici, nous parlons le langage discotheques.

"Nous vous aiderons dans l'harmonie totale de votre expression."

Arthur Murray

Ecole de Danse

Écoles au Canada — E.-U. — Mexique — Australie — Afrique du Sud.

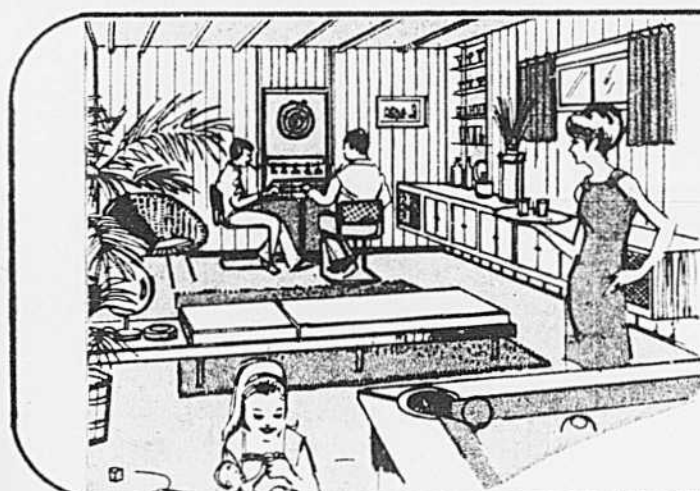
684 OUEST, rue SAINTE-CATHERINE

(en face de Eaton, au dessus de Astor)

TELEPHONEZ MAINTENANT

878-3060

ATTENTION PROPRIÉTAIRES



SALLES DE JEUX 12' x 20'

COMPRENANT:

- Préfini ou gyproc peint
- faux-plancher
- tuile ou ozite
- électricité
- chauffage
- plafond acoustique
- isolation

\$1526⁰⁰

Après avoir offert aux propriétaires de la région de Montréal les meilleurs matériaux de construction et de rénovation aux prix les plus bas, C.B.S. a maintenant ajouté un service complet de Rénovation domiciliaire.

Nous pouvons maintenant répondre à votre demande de travaux de rénovation par des spécialistes fiables, à des prix avantageux.

Des rajouts aux salles de jeu, en passant par les cuisines et les salles de bains.

Nous pouvons nous occuper de tous vos besoins de rénovation.

Un travail n'est jamais trop petit ou trop grand pour que nous puissions nous en occuper rapidement et efficacement.

Profitez de nos aubaines de lancement des maintenant.

Salles de bain

COMPRENANT:

- vanité • plomberie
- toilette • lavabo
- bain et douche
- tuiles ceramique
- tapisserie en vinyle
- tous les accessoires

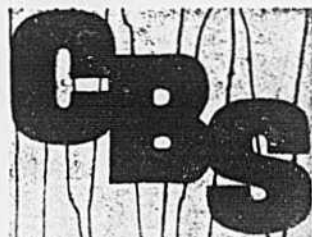
\$1587⁰⁰



LES RÉNOVATIONS

Appelez des maintenant pour obtenir de plus amples renseignements

Tél.: 683-2120



Estimation gratuite —

facilités de paiement jusqu'à 15 ans

Loisirs et récréation

Expositions

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 26 mai, de 10 h. du matin à 8 h. du soir, sera ouverte au public l'exposition de peintures de Tatiana Sienkiewicz. Ses toiles sont présentées au Centre communautaire de l'Université de Montréal, 2222 boul. Edouard-Montpetit.

Au Centre culturel de Verdun, 5955, rue Bannantyne, se continue jusqu'au 12 juin, l'exposition des oeuvres du peintre Gordon E. Pfeiffer. On peut y admirer une quarantaine de ses tableaux. Entrée libre.

A Longueuil, le Centre culturel sis au 50 ouest, rue St-Laurent, accueillera les visiteurs, jusqu'au 26 mai, à son Expo-vente. Toutes les oeuvres présentées par les artistes amateurs peuvent être achetées. En plus, il y a café-terrasse et spectacles, avec entrée libre.

Récital de musique

Pour la 4e année consécutive, Mme Louise Girard présentera ses élèves dans un récital de musique qui aura lieu le samedi 27 mai, à 8 h. du soir, au collège Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé. On y entendra des jeunes de 6 à 16 ans interpréter des oeuvres classiques et populaires, au piano et à l'orgue. L'entrée sera libre.

OÙ SE RECRÉER?

CE SOIR: — à 9 h., à "l'Accord", 2015, rue de la Montagne, suite 602, soirée culturelle espagnole, avec causerie de M. Julian Manuel Garcia (pour Canadiens et Néo-Canadiens, entrée libre).

— A 8 h. 30, au Pavillon Lafontaine, 1301 est, rue Sherbrooke, spectacle de la troupe S.O.S. ("Ben Ur", de Jean Barbeau), entrée libre.

— A 8 h., à l'auditorium St-Jean-de-Dieu, rue Hochelaga, spectacle de la troupe "le Vagabond" ("La poudre aux yeux", comédie de Labiche), entrée libre.

— A 8 h. 30, à l'école St-Bonaventure, 6755, 36e av., à Rosemont, ouverture du panorama culturel de "créativité 72", avec spectacle de la troupe S.T.A. ("Les concierges du 22e étage", de Gilbert Charette), entrée libre.

— A 8 h., au Club Hélios, 1238 est, rue Bélanger, pour les personnes "seules", danse avec l'orch. de Juliette Painchaud.

— A 8 h., à l'Agen d'Or "Dumoulin", 4560, rue St-Denis, danse pour les 35 ans et plus.

DEMAIN: — à 8 h., festival de théâtre amateur scolaire, à l'école Antoine Labelle, 216, boul. Laval, à Ste-Rose ("Morts sans sépulture", de Jean-Paul Sartre).

Synthèse des Initiatives locales dans les loisirs

Parmi les projets du programme des "Initiatives locales", favorisées dans la région du Grand Montréal par le gouvernement fédéral, un grand nombre s'est particulièrement intéressé au domaine des loisirs, compris dans leur sens le plus global.

Un abondant et fructueux travail s'est accompli en ces derniers mois, dans les divers secteurs de ce vaste champ d'action. Quel a été précisément ce travail? Quels en sont les résultats auprès de la population? Quelles sont la portée et la valeur des efforts consacrés à ces Initiatives par des centaines et des centaines de jeunes sans-travail? S'impose-t-il de poursuivre certaines de ces initiatives, d'en fusionner quelques-unes, de demander à l'Etat une aide prolongée et accrue?

Telles sont autant de questions que l'on se pose après six mois de fonctionnement des "Initiatives locales" touchant au domaine des loisirs. Des réponses sûrement des plus intéressantes y seront apportées lors d'une importante réunion qui se tiendra à ce sujet, le jeudi 25 mai.

Avec le S.L.M.

En effet, dans le but d'effectuer une synthèse du travail accompli, le Service régional des Loisirs de Montréal (S.L.M.) a organisé un colloque auquel il a convoqué tous les responsables des projets d'"Initiatives locales" qui ont traité des loisirs, en ces derniers mois, dans la région du Grand Montréal.

Cette rencontre se fera au

sous-sol de l'église St-Edouard, 425 est, rue Beau-bien, angle St-Denis (métro Beau-bien). Elle débutera à 10 h. du matin et trois ateliers fonctionneront durant la matinée sous le thème:

"Est-ce que ça a marché?" Dans l'après-midi, dès 1 h 30, il y aura un atelier où l'on discutera: "Ce qui est important à retenir dans notre projet..." et un autre avec le thème: "Et puis après?..." A 3 h., ce sera une plénière sous le titre "Ça fait que..."

Il était normal qu'une telle rencontre soit organisée par le S.L.M.

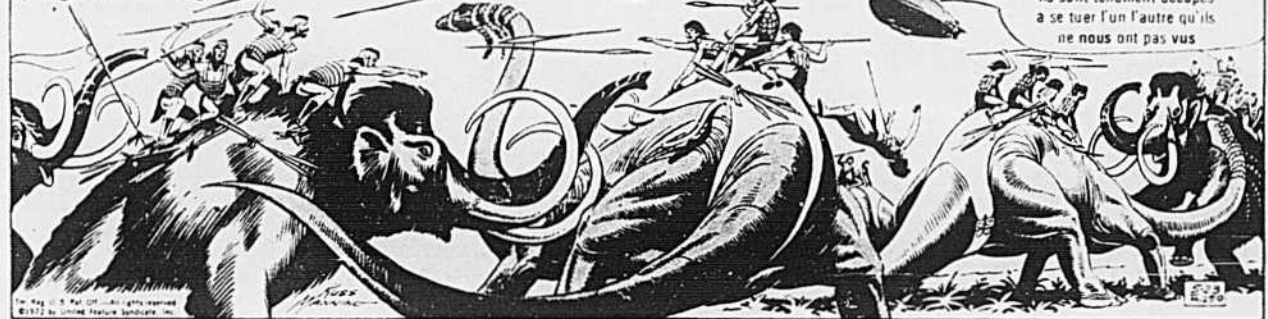
On sait que le Service régional des Loisirs de Montréal, organisme privé et subventionné, se préoccupe de la promotion et du développement du loisir dans le Grand Montréal. Il réalise lui-même, dans le cadre des "Initiatives locales", un double projet: "Plein air dans la ville" et "Loisirs du 3e Age".

Le S.L.M. est d'avis qu'il serait utile aux responsables des projets d'"Initiatives locales" concernant les loisirs, d'avoir une opportunité de rencontre et d'échange, sur l'expérience vécue par chacun et sur des possibilités éventuelles de communication et de prolongement.

L'animateur de ce colloque sera M. Jean Paré, journaliste à l'émission "Présent" de Radio-Canada. Les intéressés sont invités à s'inscrire gratuitement à l'avance en s'adressant au secrétariat du S.L.M.: 844-8473.

TARZAN

by Edgar Rice Burroughs



PHILOMÈNE



BOZO



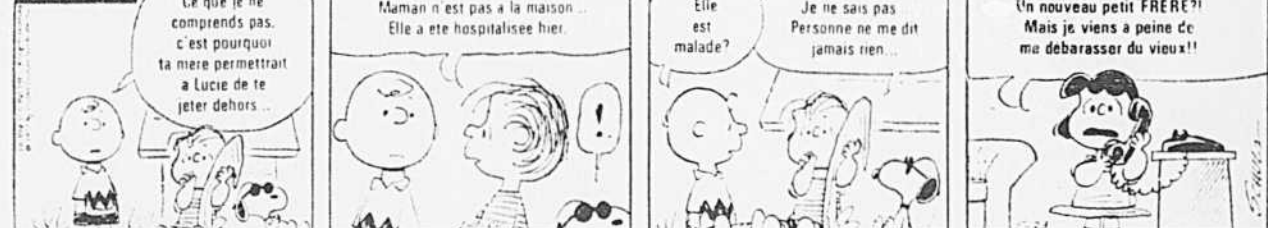
LES LATULIPE



RUE DES FAINÉANTS



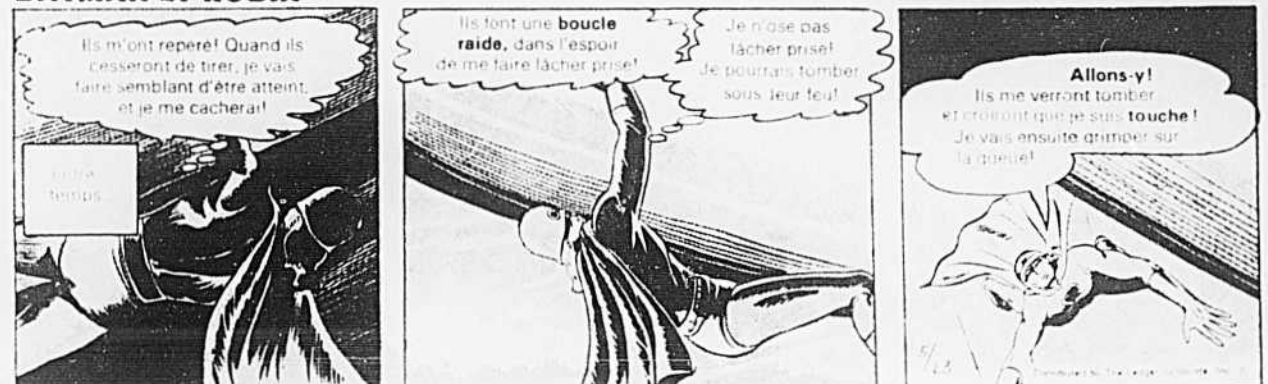
PEANUTS



MON ONCLE



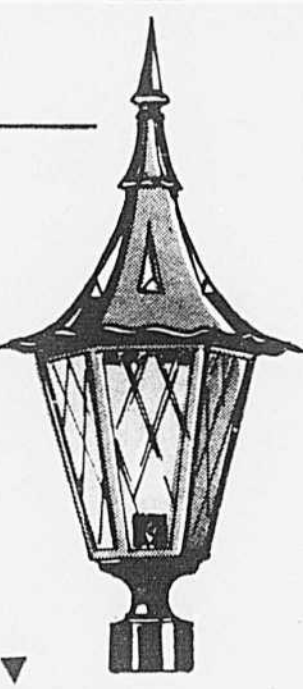
BATMAN ET ROBIN



DITES
BIENVENUE
AVEC DES
LUMINAIRES
DE DISTINCTION



No 156733
Modèle mural de même style que le lampadaire No 154733. 7 1/2" x 22".
Prix de liste \$71.15
Prix L.D.G. \$35.50



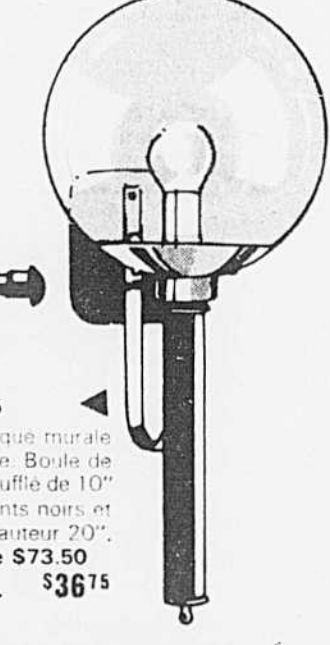
No 154073
Lampadaire noir. Panneaux de Plexiglass incassables, de couleur ambre. 13" x 27".
Prix de liste \$92.85
Prix L.D.G. \$46.43



No 35275
Style colonial. Un mariage de cuivre martelé, de fer forgé et de verre ambre rehausse la façade de votre maison. 8" x 18".
Prix de liste \$169.50
Prix L.D.G. \$84.75



No 154733
Lampadaire de style espagnol. Fabrique d'aluminium coulé peint noir. Verre ambre. 8 1/2" x 19 1/4". Poteau non inclus.
Prix de liste \$88.70
Prix L.D.G. \$44.35



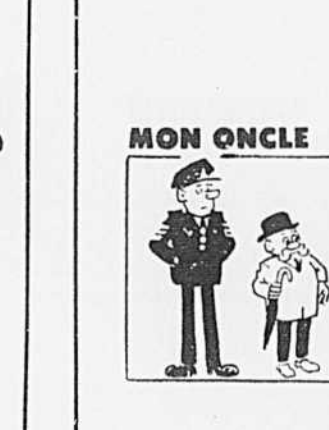
No 352385
Applique murale moderne. Boule de verre soufflé de 10". Accents noirs et chromés. Hauteur 20".
Prix de liste \$73.50
Prix L.D.G. \$36.75



No 21010



No 23010



No 22010

SUPER SPECIAL
Prix de liste \$48.00
\$17.00 CHACUN
Profitez de notre offre pour remplacer vos luminaires endommagés ou défectueux. En aluminium coulé, fini noir et verre ambre.
Ne rouillent pas

LOG INC.
LE PLUS GRAND CENTRE D'ÉCLAIRAGE AU CANADA
2955 est, RUE BELANGER, Montréal - 728-9241
AMPOULES EN SUS

Choix de poteaux dans une variété de styles, de couleurs et de prix.

HEURES D'OUVERTURE:
du LUNDI au MERCREDI: de 8:30 a.m. à 5:30 p.m.; JEUDI et VENDREDI: de 8:30 a.m. à 9:00 p.m.; SAMEDI: de 8:30 a.m. à 5:00 p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE

A la même occasion, des renseignements seront fournis sur le stage d'initiation en rivière qui aura lieu les 27 et 28 mai, au parc Fortier, sur le Richelieu. Le cours s'ouvrira à 10 h. du matin, le samedi 27 mai, sous la direction de moniteurs qualifiés. Les participants devront y apporter leurs canots, pagaies et ceintures de sécurité. Pour renseignements: M. Larouche (766-1155) ou M. Bouchard (932-9072).

Ces stages se dérouleront à la base de plein air du lac à la Truite, à Ste-Agathe. Ils sont ouverts aux jeunes qui d'intérêt à la gymnastique sportive, aux sports collectifs (handball, volleyball, soccer, etc.), à la natation, au cyclotourisme. Les cours seront dispensés par des éducateurs spécialisés et intéressés au bien-être de la jeunesse. Pour de plus amples renseignements, on est prié de s'adresser au secrétariat du camp de Coubertin, au 964, rue Le Villiers, à Boucherville (514-655-0911).

Le service municipal des Loisirs de Boucherville offrira l'été prochain, durant 7 semaines, un atelier spécialisé en expression corporelle et en improvisation. Cette session s'adressera aux enfants de 4 à 14 ans; elle

Consultez Canadian Acceptance...
ses plans de financement sont à la portée de tous.
450 Chemin de la Côte des Neiges, Montréal Téléphone 735-2781

Vous pouvez compter sur l'argent et l'expérience de...

C.A.C. Realty Limited une filiale de

CAC CANADIAN ACCEPTANCE
CORPORATION LIMITED

Le CEGEP DE ROSEMONT offre cet été trois sessions intensives :

- 2 sessions LE JOUR : du 27 juin au 18 juillet.
du 19 juillet au 8 août.
- 1 session LE SOIR : Du 17 juin au 8 août.

COURS OFFERTS	JOUR	SOIR
BIOLGIE	201 311 401 921 931	311 301 921
CHIMIE	111 101 201 202	101 301
ECONOMIQUE	921	920
FRANCAIS	202 302 321 902	102 122 302 321 402 902 924
HISTOIRE	951 972	
INFORMATIQUE	201 900	900
MATHÉMATIQUES	111 101 103 105 203 307	111 101 103 203
PHILOSOPHIE	101 701 401	101 201 301
PHYSIQUE	111 101 201 202 301 302	301
PSYCHOLOGIE	101 211 901 903	900 911
SCIENCES POLITIQUES	910	
SOCIOLOGIE	962	
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	115 201	101 102 116
TECHNIQUES DE LABORATOIRE	101 321	
MÉDECINE		

DATE D'INSCRIPTION
DU 29 MAI AU 16 JUIN

TOUS LES NOUVEAUX DOSSIERS DOIVENT
ETRE ENTRES POUR LE 9 JUIN 1972

Pour de plus amples renseignements

EDUCATION PERMANENTE
Collège de Rosemont
6400, 16ième Avenue
Montreal (408e)
Tel.: 376-1620 poste 246

Avis important aux parents ou aux tuteurs des enfants qui fréquentent en général une des écoles placées sous la juridiction du Bureau Métropolitain.

Conformément à l'arrêt ministériel no 674 du gouvernement du Québec, le bureau Métropolitain des écoles protestantes de Montréal doit inscrire tous ses élèves, présents et futurs, pour l'année scolaire 1972-73, selon les procédures et en utilisant les formulaires établis par le ministère de l'Éducation.

INSCRIPTION EN CLASSE MATERNELLE ET EN PREMIERE ANNEE

Formulaire d'inscription

Un formulaire d'inscription doit être rempli par les parents ou le tuteur de **tout enfant** se faisant inscrire dans les écoles du Bureau Métropolitain des écoles.

Dates et heures d'inscription

Les 10 et 11 mai, de 9 heures à midi et de 14 heures à 16 heures.

Lieu de l'inscription
ECOLE PROTESTANTE FRANÇAISE

ÉCOLES PROTESTANTES FRANÇAISES
1158, Avenue de la 16e Rue (Montréal, Québec H4C 1E6)
pour France Centre de la 1941 Jean Talon 1, Montréal 328.

ECOLE PROTESTANTE ANGLAISE

Quand l'annuaire téléphonique tombe, pour acheter la liste des abonnés à l'annuaire, on trouve à la page 1258 de l'annuaire télé-

Age d'admission

En Maternelle : 5 ans révolus au 1^{er} octobre 1972
En première année : 6 ans révolus au 1^{er} octobre 1972

Formulaire relatif à la langue d'enseignement
Les parents ou le tuteur doivent indiquer la langue d'enseignement de leur choix (français ou anglais):

(1) Si l'année est année de première année en septembre 1972.

(2) Si l'année n'est pas une 1^{re} année de première année.

Inscription dans les autres classes

JOHN PERRIE
Directeur de l'éducation
et Secrétaire-Trésorier

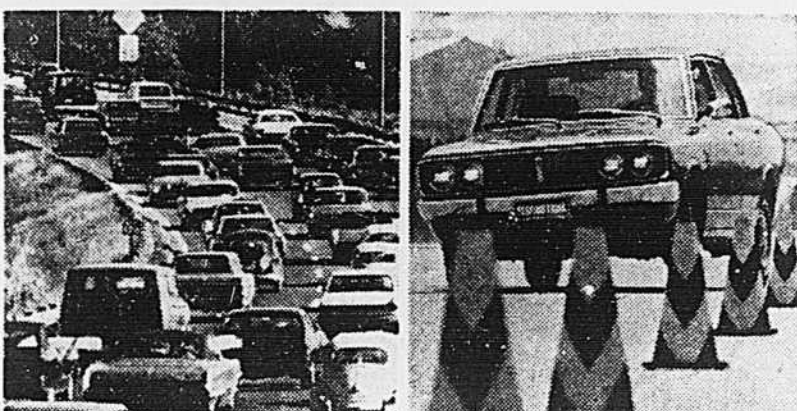
La monitrice attirée de cette activité sera Mlle Chantal St-Cyr, ancienne élève de Charlotte Boisjoli et compagne de Marthe Mercure en jeux dramatiques. Les parents intéressés à inscrire leurs enfants à cette activité, sont priés de le faire avant le 15 juin. Pour renseignements : 655-1371.

Pour une 8e saison consécutive, le Centre de psycho-éducation du Québec offrira, cet été, des stages de formation en éducation psychomotrice, à l'intention des personnes utilisant le "mouvement" comme moyen d'éducation (éducateurs, jardinières, éducateurs physiques et autres).

Les stages auront lieu à l'Institut Dominique-Savio, 9335, rue St-Hubert, sous la direction générale de M. Gilles Gendreau. Ils débuteront par une période de sensibilisation, les 5, 6 et 7 juillet. Suivront un cours de base, du 10 au 19 juillet, ainsi que des cours de perfectionnement, du 31 juillet au 11 août, et du 24 juillet au 4 août. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Centre de psycho-éducation, 2901 est, boul. Gouin, Montréal 360 (382-2972).

Du mini-golf

Une journée au profit de l'équipe de baseball Pee-wee AA de la Ligue Vimont-Auteuil se tiendra le vendredi 26 mai, au mini-golf Vimont, 1832, boul. des Laurentides. La première séance aura lieu de 9 h. du matin à 5 h. de l'après-midi. De nombreux prix de présence seront distribués durant la soirée, de 5 h. à 11 h., ainsi qu'au programme "Clair de Lune", à 11 h. En cas de pluie, le tout sera remis au lundi 29 mai.



**La Corona 2 litres.
C'est du muscle, du solide.
Construction monocoque.
Moteur 2 litres, 110 ch, arbre**

à cames en tête. Tout est extra-robuste : suspension, batterie, démarreur, chaufferette et freins à disque assistés à l'avant. Sans compter tous les éléments de luxe qui sont compris dans le prix : dégivreur électrique de la **C'est fait** glace arrière, phares jumelés, etc.

C'est fait pour ça ! Mais la 'dure de dure' a une faiblesse : son bas prix.

"Une dure de duré"



La Corona 2 litres



Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.
Prix de détail suggéré : Corona hardtop 2 portes (illustré) : \$2,998.00 ; Corona sedan 4 portes : \$2,815.00.
F.a.b. à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Moncton ; transport local, immatriculation et taxe provinciale en sus.

MONTREAL
 Allx Automobile Inc.
 6807 rue de L'Amiral
 Tél. 376-9191

Chase Toyota Inc.
 815 rue du Racinet
 Tél. 522-1156

Downtown Toyota Inc.
 1922 ave. J. rue Ste-Catherine
 Tél. 935-6357

Montréal OMI Toyota Ltd.
 7144 Côte des Neiges
 Tél. 342-1060

2955 Côte de Liesse
 Tél. 747-9811

Montréal Nord Toyota Inc.
 4841 ave. boul. Gouin
 Montréal Nord
 Tél. 321-8540

Tecum Toyota
 4600 ave. St-Jacques
 Tél. 354-7505

BANLIEUES DE MONTREAL
LACHINE
 Spéni Garage Ltd.
 561, rue St-Joseph
 Tél. 637-3771

LAVAL, CHOMEY
 Dagenas Automobile Ltd.
 3665 boul. St-Martin
 Tél. 688-1918

PONT-VEAU
 Bertrand Automobile Ltd.
 4 boul. St-Martin
 Tél. 867-0303

LONGUEUIL
 Longueuil Toyota Inc.
 839 boul. Taschereau
 4541 ave. boul. Gouin
 Montréal Nord
 Tél. 321-8540

PIERREFONDS
 Pierrefonds Toyota Ltd.
 14350 ave. boul. Gouin
 Tél. 626-2122

POINTE-AUX-TREMBALES
 Notre Dame Automobile Inc.
 11875 ave. du Notre-Dame
 Tél. 645-7487

TERRBONNE
 Garage L. G. Lévesque
 501 boul. Terrebonne
 Tél. 666-4117

VERDUN
 N. Lepage Auto Ltd.
 3478 boul. Lasalle
 Tél. 769-3843

EN PROVINCE
BEAUXHARNOIS
 Beauxharnois Automobile Inc.
 113 rue St-Laurent
 4241 ave. boul. Gouin
 Montréal Nord
 Tél. 321-8540

FARNHAM
 Lepage Automobiles Ltd.
 1180 rue Principale
 Tél. 293-6363

JOLYETTE
 N. Roy Auto Inc.
 555 boul. Barrette
 Tél. 753-7903, 756-4824

LACHUTE
 Campbell & MacDonald Motor
 Sales Ltd., Route 41,
 Tél. 562-6662, 562-5754

VILLE BROSSARD
 Brossard Toyota Inc.
 8280 boul. Taschereau
 Tél. 659-9818

McMASTERVILLE (BEOLEIL)
 Real Boucher Auto Eng.
 555 boul. Lacombe
 Tél. 467-0229

ESPINGHAY
 Barabie & Campbell Auto Inc.
 142 rue Notre-Dame
 Tél. 381-8430

RIGAUD
 Page Automobile Eng.
 34 rue St-Jacques
 Tél. 238-4010

RIVIÈRE-DU-LOUP
 Voyer Automobiles Inc.
 1 rue Tache
 Tél. 862-3263

SEPT-ÎLES
 Centre de l'Auto de Sept-Îles Inc.
 225 rue St-Jacques
 Tél. 962-4575, 962-5531

STE-ADÈLE
 Garage Ste-Adèle Inc.
 100 boul. Ste-Adèle
 Tél. 229-3515

ST-ANTOINE (ST-JEROME)
 Les Agences Auto Ltd.
 1590 boul. Laurentides
 Tél. 432-9526

ST-EUSTACHE
 Toyota Dean-Montagnes Inc.
 894 boul. Savard (Route 8)
 Tél. 627-7697

ST-GEORGES-DE-BEAUCÉ
 La Chaudière Auto Inc.
 185 Route Kennedy
 Tél. 228-9721

ST-HYACINTHE
 Autostar Inc.
 600 St-Louis
 Tél. 773-0401, 773-4542

ST-JEAN
 Dery Automobile Ltd.
 720 rue St-Jacques
 Tél. 514-347-7551

ST-MORÉTY (CO. BERTHIER)
 Garage Revan Laporte
 Tél. 636-3531

ST-PASCAL (CO. KAMOURASKA)
 Renault Auto Inc.
 538 boul. Harcourt
 Tél. 629-7149

ST-RAYMOND (CO. PORTNEUF)
 Fortauto Inc.
 279 St-Jacques
 Tél. 337-2201

STE-THÉRÈSE
 Beauville Toyota Inc.
 104 boul. Desjardins
 Tél. 622-3313

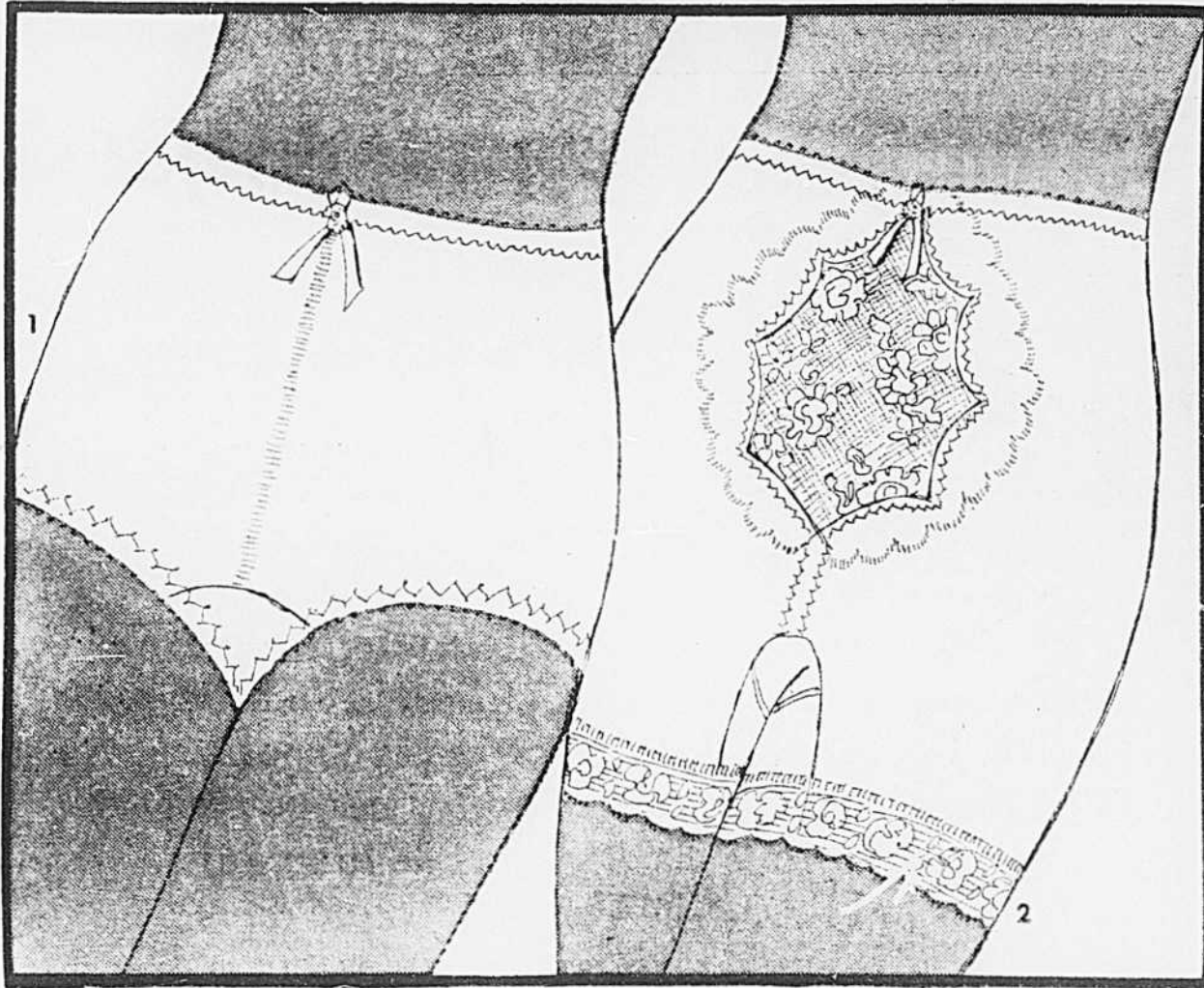
TRACY
 Poiroux Toyota Inc.
 4500 boul. Marie-Victoire
 Tél. 742-2127

L'ÉCHO DE LOUISEVILLE
 Giroux Automobile Eng.
 161 ave. boul. St-Laurent
 Tél. 228-3100

VALLEYFIELD
 Gaulard Automobile Eng.
 4900 Chemin Lamproie
 Tél. 133-0850

au niveau du MÈTRO EATON

CENTRE-VILLE, AUSSI à POINTE-CLAIRE et ANJOU



Dessous légers en spécial pour l'été

1. Gaine pour dames
Special

2 pour 4.67

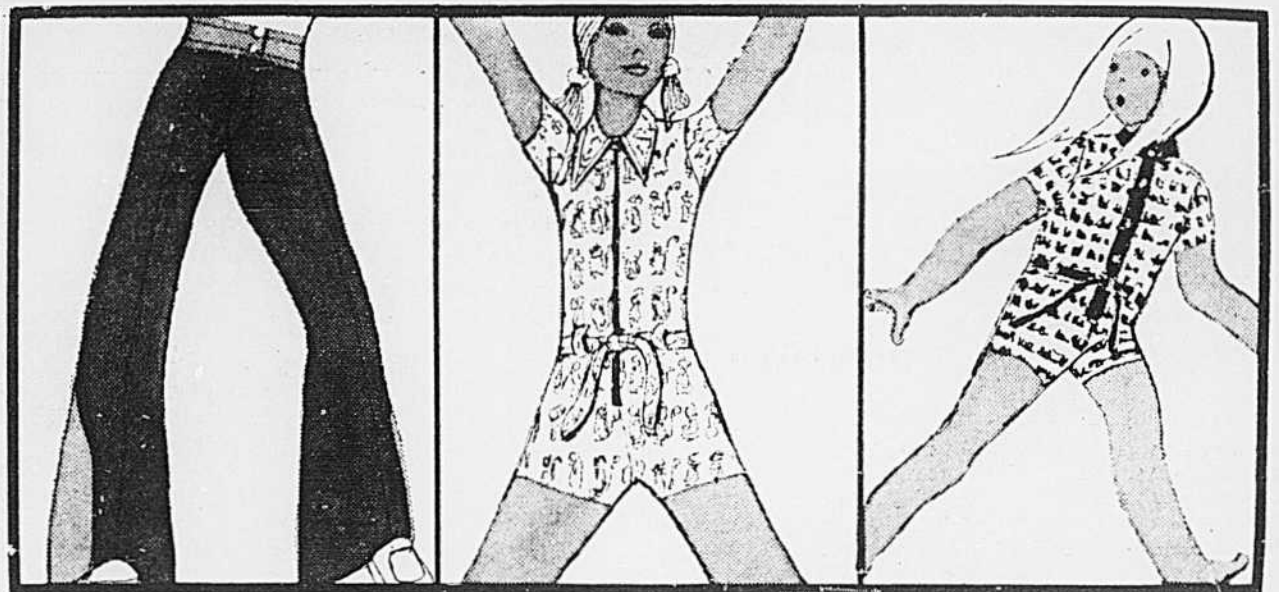
En leno et "Lycra" extensible un sens. Blanc. Tailles: petite, moyenne, grande ou forte. Spécial 2.39 ch.

2. Gaine-culotte courte
Special

3.67 ch.

Modelo a jambes courtes brodées et panneau à l'abdomen en nylon brodé pour mieux maintenir. Tulle fort de "Lycra" extensible 2-sens. Blanc. Fond double. Tailles: petite, moyenne, grande, forte.

EATON en ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Clair. Rayon 909



Offres spéciales pour enfants et fillettes

Pantalon évasé
Special

2 pour 7.35

Pour fillettes. Pantalon en croisé de coton brosse. Jambes évasées, glissière sous patte. 3 modèles style "Cartoon". Bicolore: bleu, brun ou vin. Tailles 8 à 14. Spécial 3.79 ch.

Colle-au-corps
Special

2.44

En nylon imprimé d'animaux. Manches courtes, glissière, petit col et ceinture. Marine ou brun. Tailles fillettes 8 à 14.

Pour enfants
Special

2 pour 4.50

Colle-au-corps en nylon à imprimé jacquard. Lavable machine, repassage permanent. Manches courtes, boutonnage, ceinture dans coulissants. Imprime brun, marine ou rouge sur fond blanc. Tailles 4, 6, 8x. Spécial 2.49 ch.

Blouses imprimées

Special 2 pour 5.00

Pour fillettes. En tricot à repassage permanent avec pointes boutonnées; manches courtes. Imprimés variés en rouge, bleu, vert ou jaune. Tailles 7 à 14. Achats au magasin seulement

Tenues-pantalons

Special 4.99

Pour fillettes. En coton lavable machine. Haut imprimé sans manches à encolure arrondie et pantalon blanc évasé. Tailles 8 à 14. Achats au magasin seulement

Chandails en nylon

Special 3 pour 2.50

Pour fillettes. Modèles sans manches à encolure ronde ou en V. Coloris rouge, marine ou blanc. Tailles 4 à 6x. Spécial 89 ch. Achats au magasin seulement

Robes "housses"

Special 1.77

Pour fillettes. En coton lavable machine. Sans manches différentes encolures. Imprimés colorés variés. Tailles 8 à 14. Achats au magasin seulement

Veste pour fillettes

Special 2.44

Repassage permanent. 65% polyester/35% coton. Glissière pleine longueur. Col montant, 2 boutons, 2 poches latérales. En pêche, marine ou beige. Tailles: petite, moyenne, grande (8 à 14). Achats au magasin seulement

Tenues en éponge

Special 1.19

Soie de vêtements de jeux ou d'après-jeu! Modèles une ou deux pièces. Certains sans manches. Glissière ou bouton-pression. Encolures variées. Un bleu, jaune, vert ou rouge. Tailles 0 à 3x et 4 à 6x. Achats au magasin seulement

EATON centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Clair. Rayon 910-911



Hauts-tuniques en "Arnel" à prix modique

Special

4.77 ch.

Pour accompagner vos pantalons d'été. En jersey "Arnel" lavable sans souci et toute fraîcheur. Longueur 28", manches courtes, ceinture pareille. Imprimés en marine, brun, vert, beige ou aqua prédominant. Tailles 10 à 20.

1. Patte de boutonnage. Pointes courtes.
2. Encolure ouverte en V. Pointes longues.
3. Glissière devant. Pointes arrondies.

Pantalon en polyester

Special

6.77 ch.

4. Complément direct des hauts ci-dessus. En polyester facile d'entretien et d'un bien-être léger appréciable pour l'été. Taille élastique confortable. En marine, blanc, beige ou aqua à harmoniser aux imprimés des tuniques. Tailles 10 à 20.

EATON centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Clair. Rayon 946



Robe "bain-de-soleil"

Special

9.99

Pour vous vêtir — ou vous dénuder — en été. La robe à décolleté bain-de-soleil en coton piqué facile d'entretien puisque lavable à la machine. Deux bretelles se boutonnant au milieu du dos. Imprime floral toute fraîcheur à prédominance de bleu, rouge ou havane. Tailles 7 à 15.

EATON centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Clair. Rayon 941

Eaton est juste au bout du fil. 842-9211

Cosmétiques Anne-Marie: un charme bien à vous!

Offre prime: tout achat de 3.00 ou plus de produits Anne-Marie vous donne droit en prime au nécessaire composé de produits échantillons de lotion pour les mains et le corps, de shampoing et de fond de teint Anne-Marie.

1. Vernis à ongles

Vernis résistant à l'huile de vision pour protéger vos ongles. 10 nuances classiques plus nouvelles teintes fantaisie d'été. 1.50

2. Fluide mat

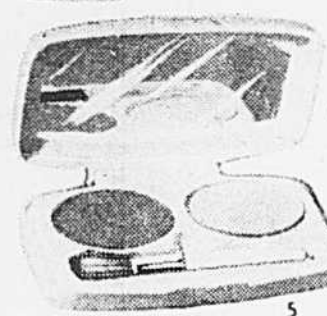
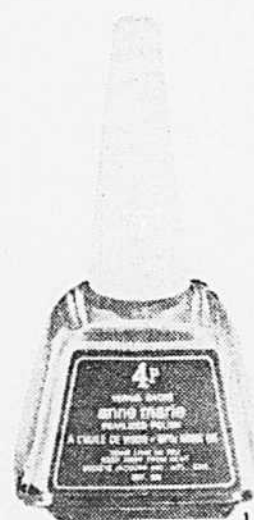
Fond de teint à l'huile de vision. Choix de tonalités selon votre teint: Nice, Monaco, Rome, Versailles ou Venise. 2.25

3. Anne-Marie matic

Mascara servant à ombrer le regard et à épaissir les cils. En noir, bleu, brun ou vert. 2.50

4. Rouge à lèvres

Avec huile de vision. Choix de 14 nuances en étui ton argent et blanc avec le nom Anne-Marie écrit tout le tour. 1.75



5. Duo-blush poudre

Fard à joues en deux tonalités dans un boîtier à miroir. Pour modeler et aviver le visage. Gros pinceau compris. 3.95

6. Fard-paupières nacre

Six coloris de fard-paupières en poudre nacree (avec pinceau) dans un boîtier pour agrandir et éclairer le regard. 3.95

Achats au magasin seulement

EATON centre-ville (niveau du metro), Anjou, Pointe-Clair. Rayon 912

au
niveau
du

MÉTRO

EATON

CENTRE-VILLE, AUSSI à POINTE-CLAIRE et ANJOU

Blouson de golf Special

7.99

Mélange ne nécessitant pas de repassage; 52% polyester et 48% coton. Manches raglan, glissière devant, 2 poches tailladées et 1 poche intérieure. Soufflets élastiques sur les cotes. Beige, jaune, limette. Tailles 36 à 46.

Bas prix des jeans Special

5.69 ch.

Denim épais traité "Sanforized". Jambes droites idéales pour porter dans les bottes. Braguette zippée, poches arrière et devant. Marine garni de surpiques effet western. Tours de taille 28 à 46.

Non représentés

Jeans pour jeunes hommes Special

4.99

Faits au Canada dans un denim de coton "Sanforized". Jambes amples, braguette zippée et pression, coulants de ceinture 2". 2 poches plaquées devant. Tours de taille 28 à 36; jambes 30, 31, 33.

Eaton centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 729

Achats au magasin seulement.



Bottillons pour hommes

6.99

1. Empeigne suède et semelle crêpe pour un bottillon confortable et pratique. Pointures 8 à 11.

Souliers cuir pour hommes

6.99

2. Souliers cuir; 3 oeillets, épaisse semelle caoutchouc mousse. Version chausante populaire en noir seulement. Pointures 7 à 11.

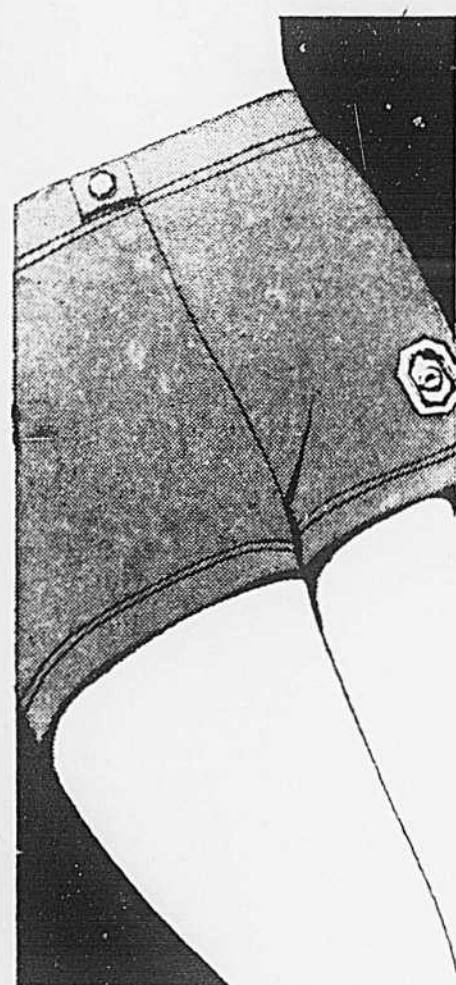
Eaton centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 937

Souliers suède pour hommes

5.99

3. Légers et aérés pour une démarche estivale souple. 2 oeillets, semelle caoutchouc mousse. Sable ou brun foncé. Pointures 7 à 11.

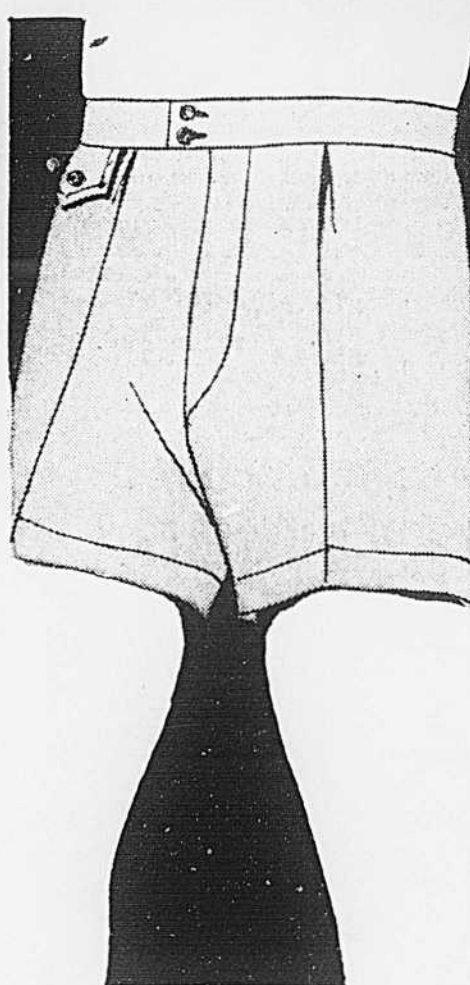
Eaton est juste au bout du fil,
842-9211



Caleçon de bain pour hommes Special

2 pour 5.90

Confection canadienne en "Lastex" d'une extensibilité remarquable. Patte boutonnée devant et bande de taille sur cordon coulissant. Pochette intérieure. Des unis en bleu, brun, noir, marine ou rouge. Tailles petite, moyenne ou grande. Special 2.99 ch.



Shorts pour hommes Special

2 pour 7.00

Frais coton; insertions élastiques au dos, une poche à rabat devant et 2 poches plaquées en arrière. Braguette à glissière. Tons solides en blanc, marine, bleu, beige. Tailles petite, moyenne, grande ou forte. Special 3.59 ch.



Tricots coton éponge Special

2.99 ch.

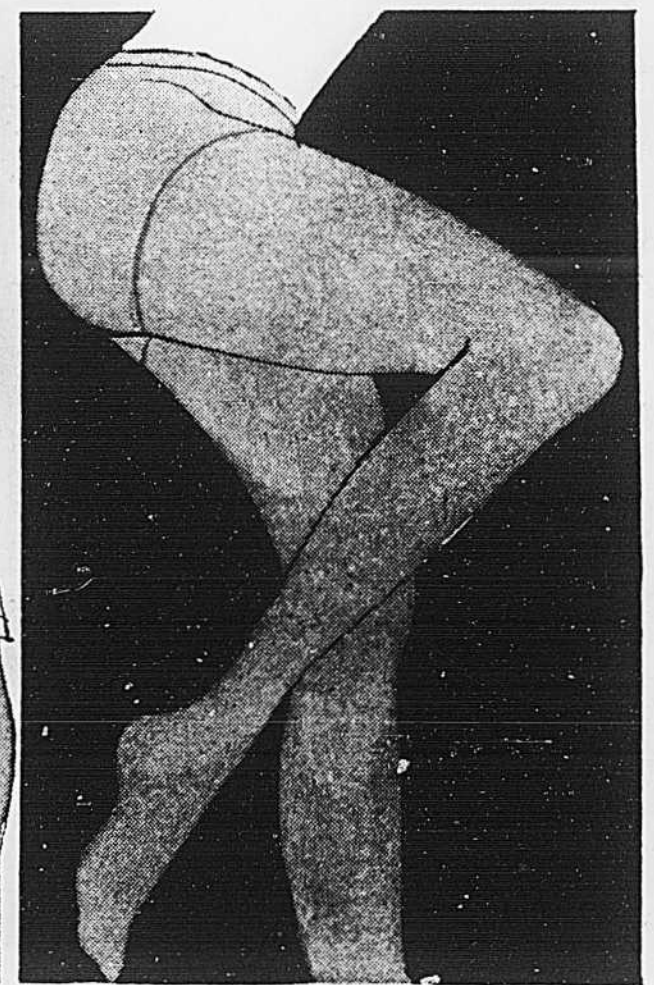
Polo en coton éponge lavable pour la détente estivale. Manches courtes, col à pointes, patte 4-boutons et poche-poitrine. Effet tricot larges côtes dans des teintes de vert, ton or, rouge, rouille ou bleu. Tailles petite, moyenne, grande.



Tricots pour hommes Special

3.39 ch.

Tres commode pour les sports au grand air. Tricot polyester sans repassage. Manches courtes, col suivi d'une patte 4-boutons et poche-poitrine. Lavable. Tons unis de blanc, bleu roi, havane ou rouge. Tailles petite, moyenne ou grande.



Vente! Bas-culotte Special

6 pour 3.39

Bas-culotte tout nylon diaphane et extensible. Habillez vos jambes d'été dans les nuances gaies de beige, épice, miel d'or, coquille d'oeuf, taupe, blanc, rouge, marine.

842-9211

Eaton centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 901

Eaton centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 725

Rendez-vous ou téléphonez:

842-9211

Livraison sans frais des commandes de plus de 3.00.

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H 30 À 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30, 842-9211

Le duo-lessive CGE prend bien soin de chaque tissu

Machine à laver

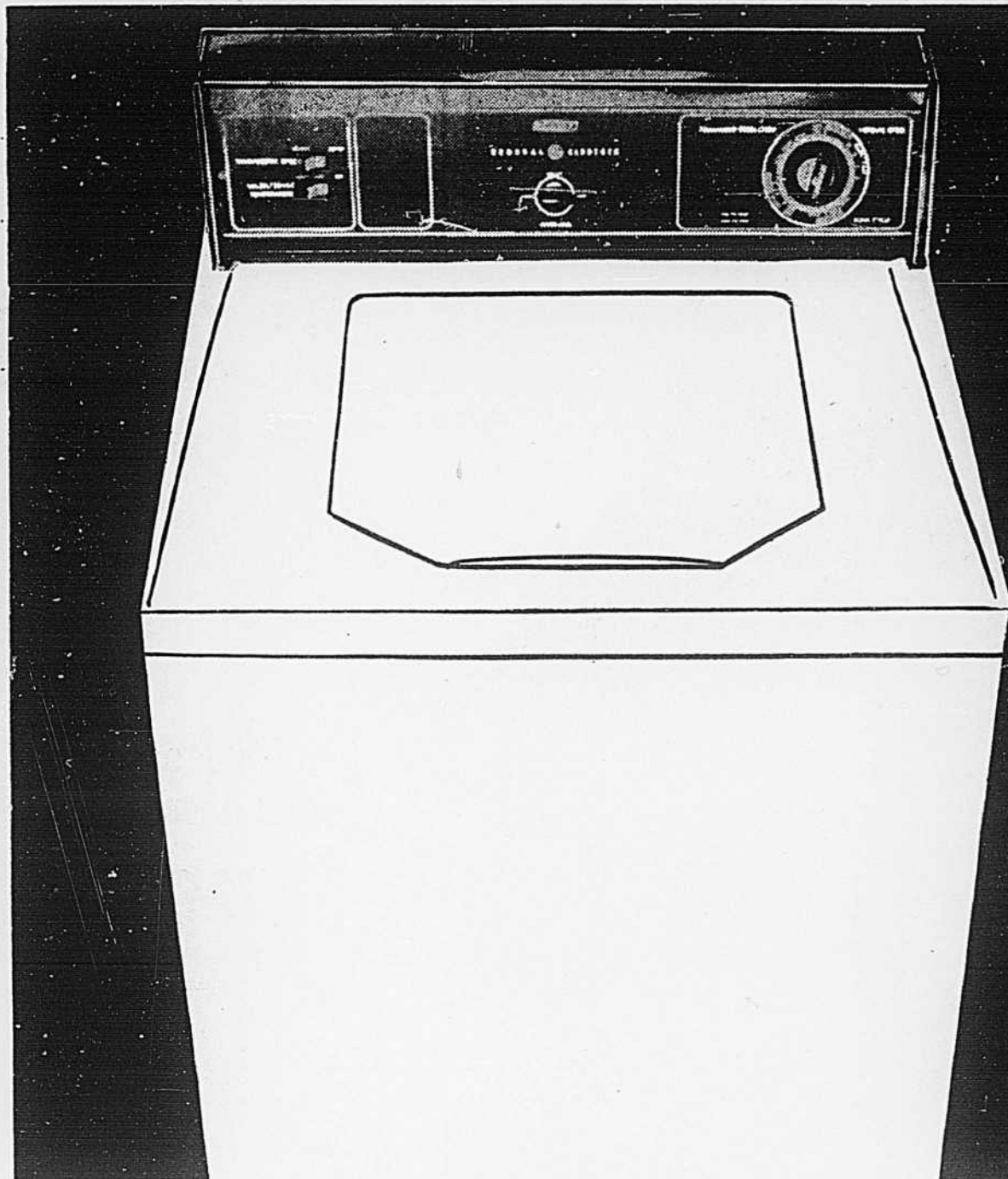
Séchoir

Offre spéciale
du fabricant

289.95
blanche

Offre spéciale
du fabricant

189.95
blanc

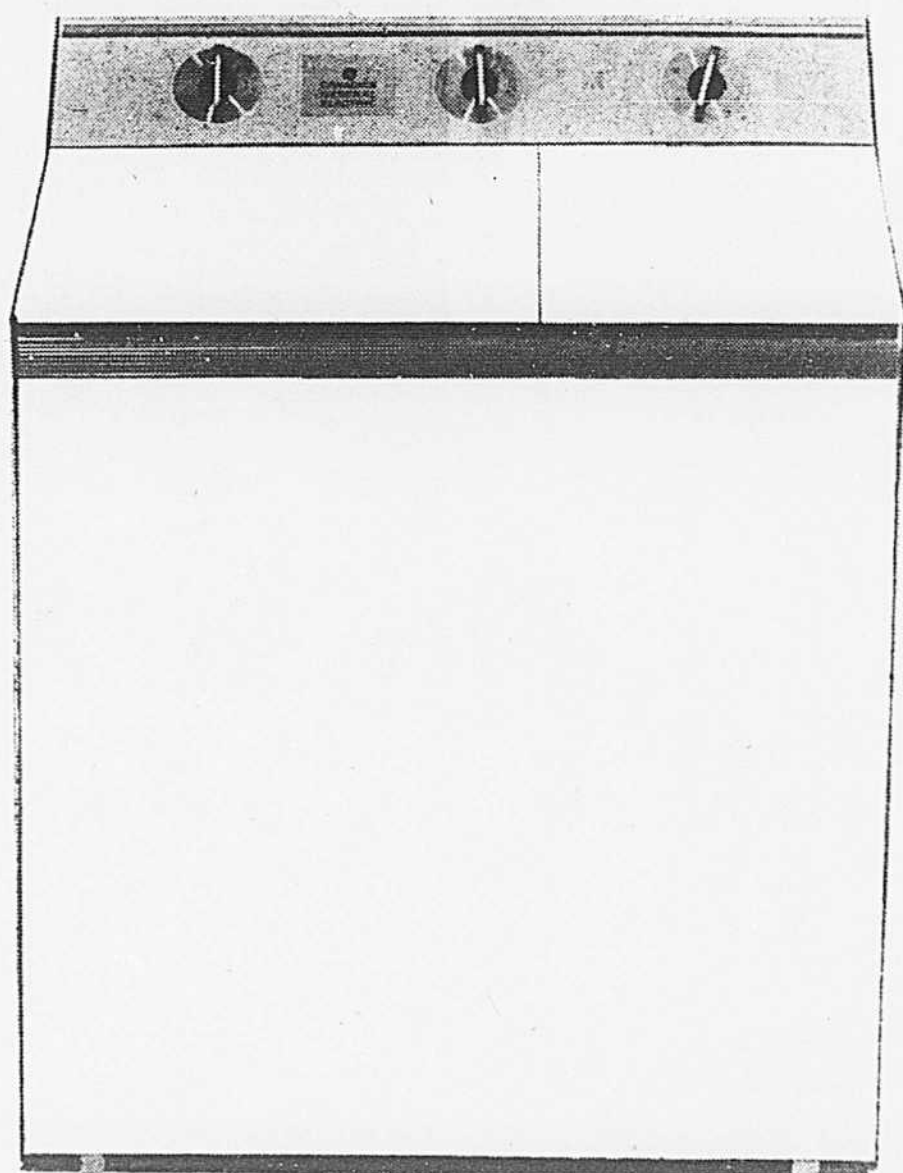


**Machine à laver 5 cycles qui saura
se charger de tous les tissus**

- 5 cycles: repassage permanent avec jet de refroidissement anti-froissements, normal, délicat, trempage et lavage supplémentaire.
 - 2 vitesses lavage/essorage et 3 combinaisons de température d'eau lavage/rinçage.
 - Contrôle de niveau d'eau variable qui vous permet d'économiser l'eau chaude.
 - Grande capacité de 18 lb nécessaire pour une famille.
 - Environ 27" x 25" x 43 1/2" de hauteur; fini luxueux. Modèle W710H.
- Offre prime:** une bouteille de "Downy", adoucisseur de tissu.
Aussi: de couleur janne moisson et vert avocat, 10.00 en sus

**Séchoir automatique assorti qui prendra
un soin particulier des tissus synthétiques**

- Réglage automatique du séchage déterminant automatiquement la durée de séchage par thermostat. Dites adieu à l'a-peu-pres.
 - Soins spéciaux pour tissus sans repassage; douce chaleur bien contrôlée qui atténue les froissements.
 - Cycle de duvetage sans chaleur pour les petits tapis à poil long, les oreillers, etc.
 - Cycle de séchage minuté jusqu'à 60 minutes.
 - Autres avantages: avertisseur de fin de cycle; éclairage intérieur; mise en marche de sûreté; porte à grande ouverture.
 - Modèle D712H.
- Aussi: de couleur jaune moisson et vert avocat, 10.00 en sus



Machine à laver deux cuves

139.95

- Capacité de 8 lb.
- Lavage minuté jusqu'à 15 minutes; essorage centrifuge minute jusqu'à 5 minutes.
- Grosses roulettes pour une bonne mobilité.
- Aucune installation spéciale requise.
- Modèle 7450H.

Eaton centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 257
Eaton est juste au bout du fil...

842-9211

Votre compte Eaton... c'est la façon moderne et pratique d'acheter.

Service d'achat à domicile Eaton

C'est si facile de magasiner sans bouger de chez soi. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec un représentant Eaton, au moment de votre choix, y compris les soirs et les samedis. Il apportera avec lui des échantillons de tentures et rideaux sur mesure, de moquettes, de housses et de revêtements. Composez 341-3000, poste 241 ou 242, pour le Service d'Achat à Domicile. Il n'y a aucune obligation de votre part.

EATON

ARTICLES À SUCCÈS CHEZ EATON



Les maillots-liberté "Speedo" de White Stag pour toute la famille

Les maillots "Speedo" ne pèsent presque rien, ils sont comme une seconde peau. C'est pourquoi ils ont été choisis encore cette année pour les femmes et les hommes de l'équipe olympique canadienne de natation. Ces maillots sont coupés pour un maximum de confort et de vitesse dans un nylon spécialement traité. Dans les tons unis de bleu glacier, rouge, orange, bleu royal, vert ou noir; réplique des rayures olympiques bleu - blanc - rouge ou nouveaux imprimés "Speedo": 'Wattle', 'Tahitian', 'Palm', 'Disco' ou 'Tidi' (représenté ici) en marine, violet, orange, vert, bleu pâle ou rose. "Speedo" pour les vrais nageurs de tout âge.

Taille	Tons unis	Imprimés	Taille	Tons unis	Imprimés
24 à 32 pour garçons	4 ⁵⁰	7 ⁰⁰	24 à 28 pour filles	7 ⁹⁵	11 ⁹⁵
34 à 40 pour hommes	5 ⁰⁰	7 ⁵⁰	30 à 40 pour femmes	9 ⁹⁵	13 ⁹⁵

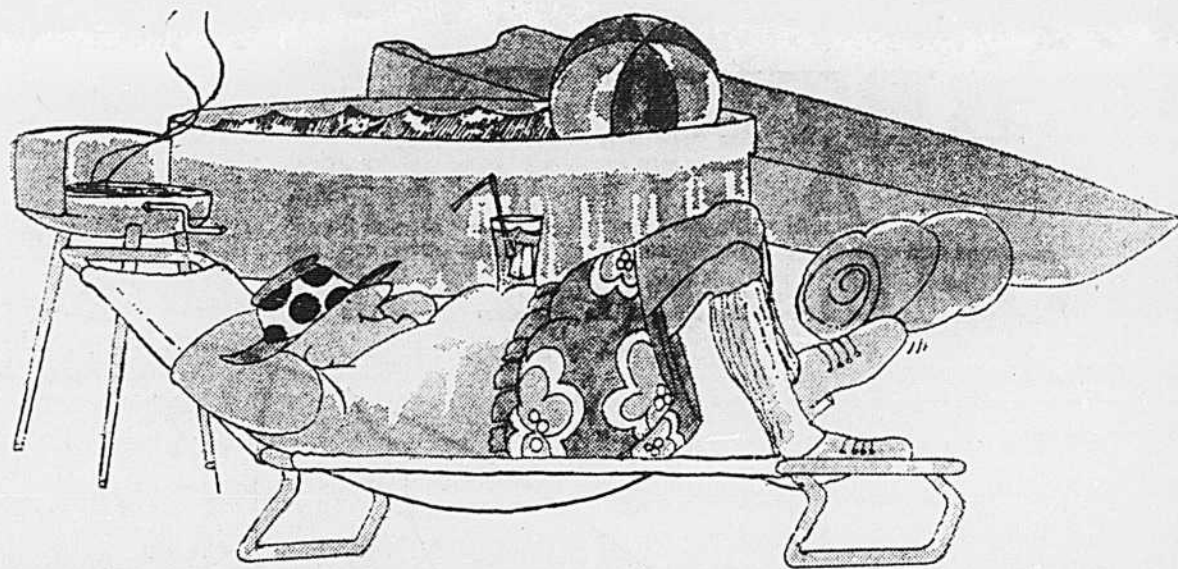
Eaton centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 261

Rendez-vous ou téléphonez...

842-9211

EATON

Eaton est là pour vous aider à profiter pleinement de l'été!



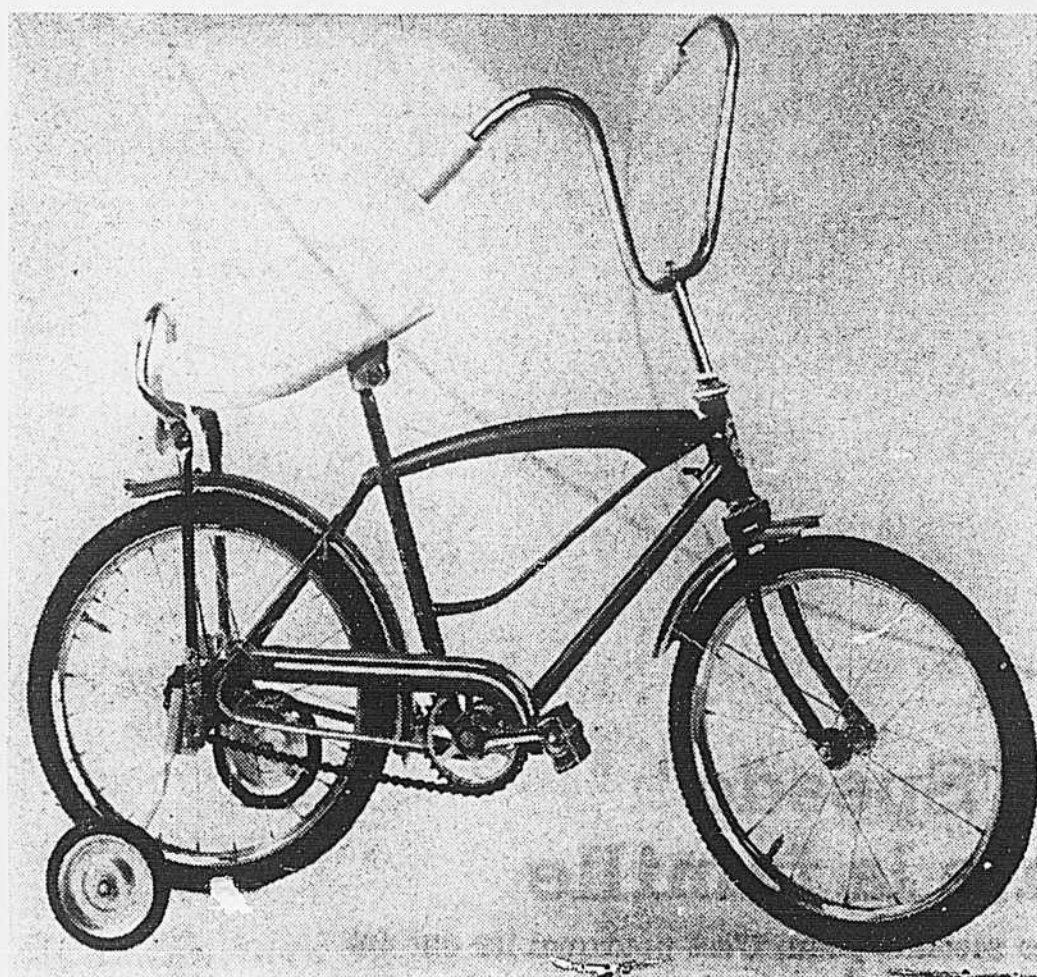
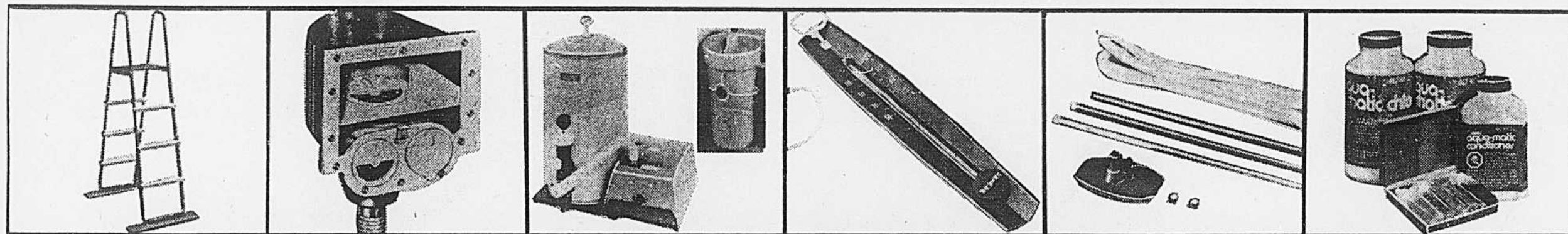
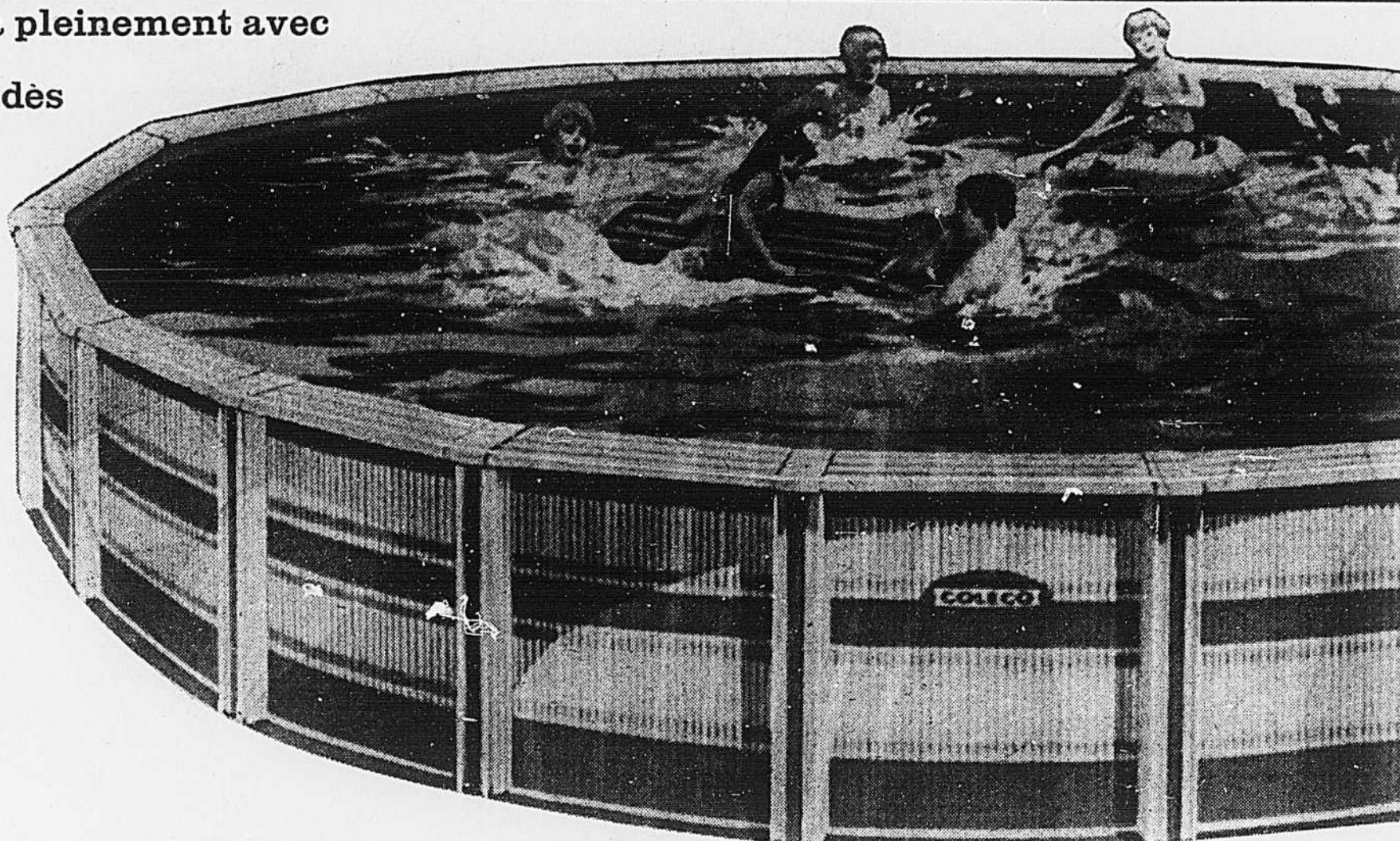
Toute votre famille se divertira pleinement avec
cette piscine Coleco
traitee pour l'hiver! Achetez-la dès
maintenant à prix très spécial!

Spécial

599⁰⁰
l'ens.

L'ensemble comprend:

- Charpente a emboitement bloque patentee; modèle continental de 13' x 48" à parois aux couleurs coordonnées turquoise/jaune/blanc. Tablette d'appui de 6".
- Filtre à sable galvanisé blanc 1/2 c.v.; 100 lbs de sable.
- Echelle en acier avec echelons en plastique anti-dérapiage.
- Tamis avec panier amovible et aspirateur de piscine "Aquatic".
- Ecumoir "Hydro-Skim" exclusif dans la paroi.
- 32 pi. ca. de coussin à piscine pour protéger le revêtement intérieur.
- Thermomètre pour indiquer la température de l'eau.
- Nécessaire de purification de l'eau.



Bicyclette à guidon élevé
convertible pour garçon ou fille

Spécial

35⁹⁹

- La barre s'enleve facilement et le velo devient un modèle pour filles
- Siège banane et guidon surelévé
- Frein à rétro-pédalage fiable
- Roulements en nylon
- Garde-chaîne
- Fini bleu métallique attrayant



Pataugeuse avec glissoire

1. Piscine de 66" en plastique résistant aux déchirures et à l'usure. Echelle en métal avec échelons en plastique robuste.

Spécial

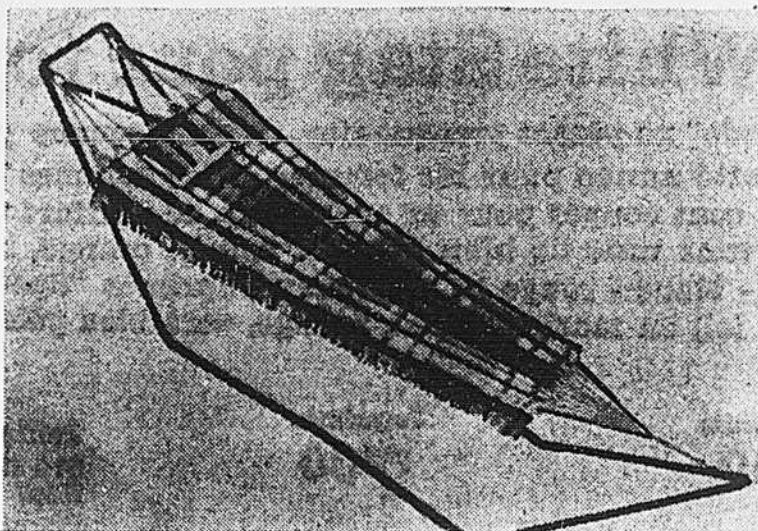
13⁴⁹

Pataugeuse avec balançoire

Pataugeuse ronde de 60" x 12" de profondeur en poly moulé avec balançoire de 45" amovible. Motifs ballons multicolores.

Spécial

13⁴⁹

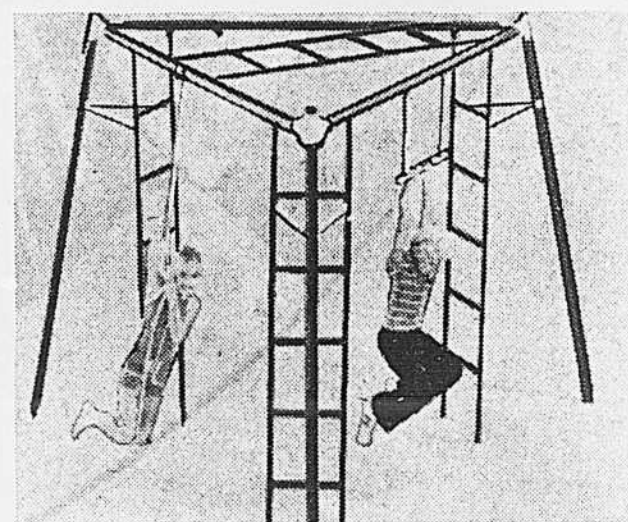


Hamac frangé de 38"

18⁹⁹

Spécial

Motif écossais vert/citron avec frange de 3"; suspension en 3 points; 38" de largeur; oreiller de 10" x 17" compris.

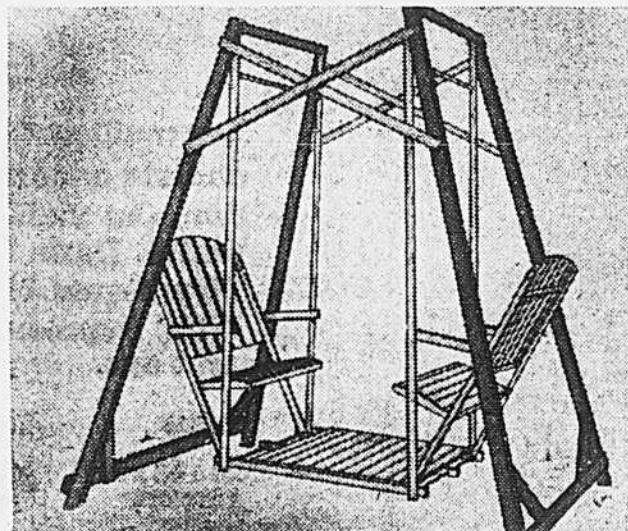


Portique-gymnase Truline Eaton

Spécial

41⁹⁹

Un centre de jeux qui intéressera les jeunes athlètes. Construction triangulaire pour plus de stabilité; traverses de 6'10" et montants de 6'8"; le trapeze et les anneaux sont suspendus à des chaînes éprouvées à 750 lbs se balançant à des supports de nylon. Montants rouges et traverses vertes; explications complètes de montage.



Balançoire de jardin pour adultes

34⁹⁹

Spécial

Construction en érable de qualité au fini rouge et verni naturel. 7 pieds de hauteur avec sièges de 33" x 13". Montage facile.

Eaton centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 227. Aussi au magasin-entrepôt.

Rendez-vous ou téléphonez. **842-9211**

EATON

EATON

Belle et basanée en mode-plage d'Israël

La beauté naît de la mer et y retourne vêtue de coloris vifs. En modèles extensibles seyants aux détails flatteurs. Sur la plage ou sur la terrasse... ils vous feront savourer l'été. Venez les voir chez Eaton centre-ville (troisième étage à Place Chelsea) Anjou ou Pointe-Claire. Rayon 246.

1. "Raya": monopiece avec jupette devant. Decollete boutonne. Imprime en "échappée de soleil" dans un agencement de bleu ou brun. Tailles 34 à 42.

30⁰⁰

2. "Fontana": deux-pieces. Aussi à motif "échappée de soleil". Brun seulement. Tailles 32 à 38.

22⁰⁰

3. Robe "Raya": couvre-tout pleine longueur en rayonne et soie avec capuche, manches longues et glissière. Brun seulement. Tailles P.M.G.

45⁰⁰

4. "Tabou": monopiece avec brides entrecroisées resserrant le decollete; dos plongeant. De coloris uni turquoise, orange, noir ou rose. Tailles 32 à 38.

30⁰⁰

5. "Star": deux-pieces bikini. Haut lace; bas à lacage réglable sur les cotes. Ton uni, noir ou jaune. Tailles 32 à 38.

24⁰⁰

Non représentée: "Claude": monopiece à decollete carre et lacage au dos. Imprime brun/ blanc ou bleu/ blanc. Tailles 32 à 38.

36⁰⁰

Achats au magasin seulement



savourez l'été

La ville en crise avec "Les Espaces Verts"

Le Club Eaton des femmes d'affaires présente, en collaboration avec "Les Espaces Verts", une organisation s'intéressant aux parcs publics dans les régions urbaines, une discussion par un groupe d'orateurs sur ce sujet brûlant à Montréal.

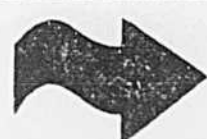
Jeudi 25 mai, Foyer du 9^e étage chez Eaton
En anglais 17h30 à 19h

Commentatrice: Doris Clark
Discussion avec les éminents experts David Lank, Dan MacArthur, Vincent Ponte et Moshe Safdie.

En français 19h30 à 21h

Commentatrice: Jeanne Sauvé
Discussion avec les éminents experts Ray Affleck, Claude Delisle, Michel Maldague et Robert Robert.

Un sujet crucial pertinent.



Destination EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H —

EATON

**Les tricotines-sport
réalisées en polyester
facile d'entretien
vous habillent
de fraîcheur
pour l'été.**

**En manches courtes
ou manches longues,
vous bénéficiez d'une**

AUBAINE TRANSCANADIENNE EATON

Une aubaine transcanadienne Eaton est une assurance-qualité; c'est l'effort le plus sincère qu'Eaton puisse faire pour vous assurer économie et satisfaction. Une quantité importante de marchandises a été achetée en vue de satisfaire les besoins de nos clients d'un littoral à l'autre.

C'est l'été de la chemise-sport dans sa nouvelle version aérée et son nouveau bas prix exceptionnel! Magnifique tricot polyester défroissable, lavable-machine et laisser-égoutter. Détails dernier cri: pied de col, longues pointes, patte de boutonnage et pan carré. Port facultatif de la cravate pour une tenue habillée ou sport. Tailles petite, moyenne, grande ou forte. Un achat-mode à prix fort bien étudié.

1. Semis de paisley: des lignes toujours populaires en blanc/brun/ton or, blanc/brun/corail ou blanc/rouge

2. Dessins géométriques: motif diamant en blanc et vin, bleu roi, brun, ou corail.

3. Tons unis pour une riche sélection estivale de beige, blanc, marine, brun ou corail.

Variez et harmonisez... voici comment!

Aubaine transcanadienne Eaton

Manches courtes **2** pour **13.00**
6.99 ch.

Manches longues **2** pour **15.00**
7.99 ch.

Les deux: une chemise à manches courtes
et l'autre à manches longues

les deux pour **14.00**

Eaton centre-ville (rez-de-chaussee), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 423

Rendez-vous ou téléphonez: **842-9211**

